

SOLTANI AVOUE VISER LE POUVOIR

# L'ALLIANCE VERTE NOURRIT DE «FOLLES» AMBITIONS

page 5

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

# 120 observateurs de l'UE depuis vendredi à Alger

page 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1536 | Lundi 2 avril 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MEHEMEL AZOUAOU NOMMÉ À LA TÊTE DU GROUPE

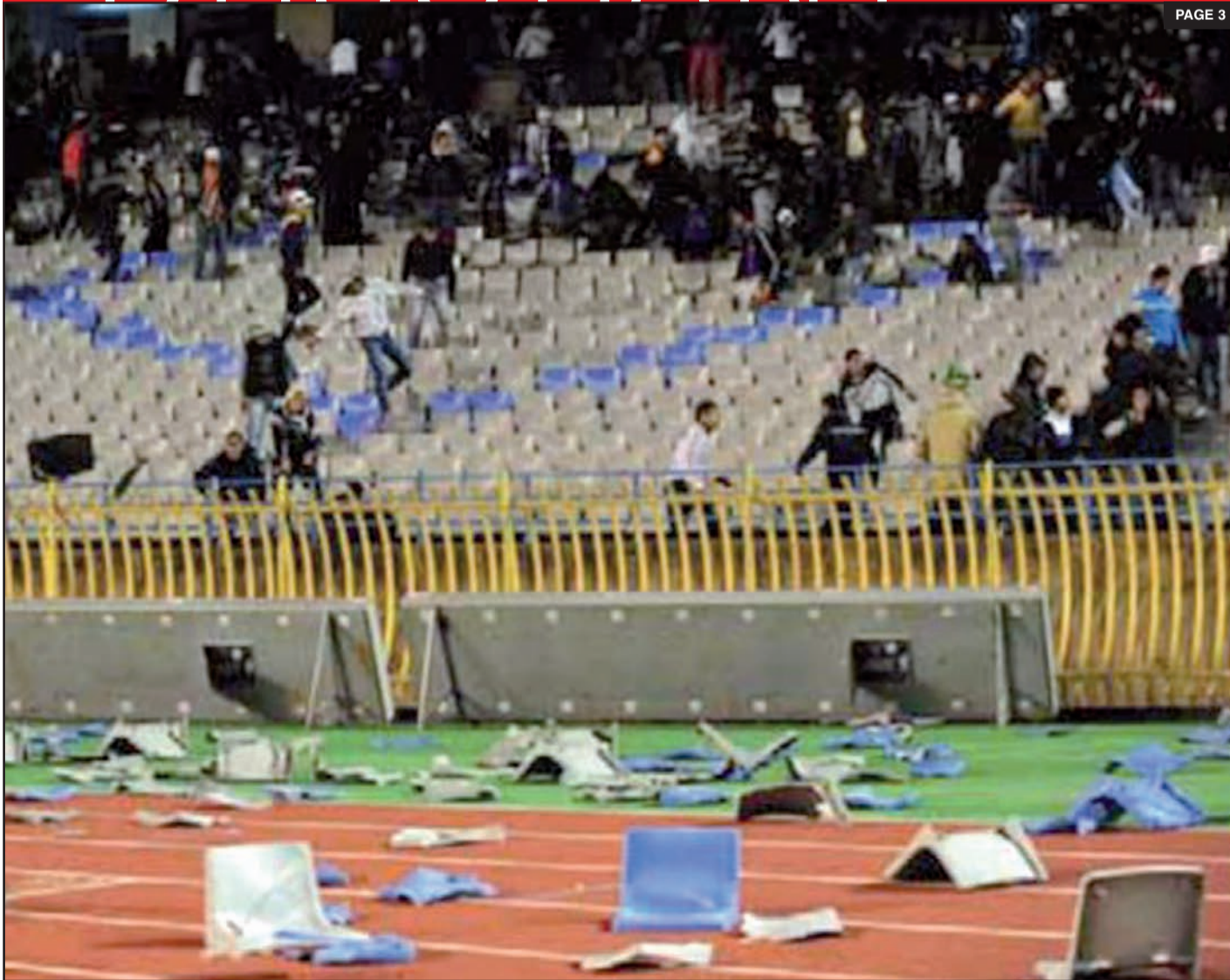
# Changement à Algérie Télécom

Page 4

VIOLENCES DANS LES STADES

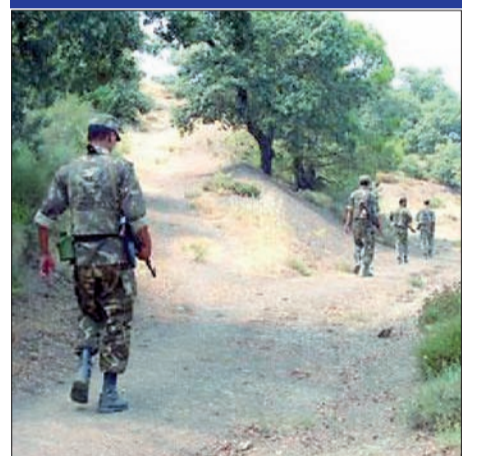
# DESOLANT !

PAGE 3



PUBLICITÉ

BOUMERDÈS



# Deux terroristes éliminés à Cap Djenet

Lire en page 4

MOUSSA BENHAMADI ANNONCE UN NOUVEAU REPORT DU LANCEMENT DE LA 3 G

# «D'abord le dossier Djezzy»

● Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, a annoncé hier que les opérateurs de téléphonie mobile ne se verront accorder la licence 3G (troisième génération de téléphonie mobile) qu'après le règlement du dossier de l'opérateur Orascom Télécom Algérie (OTA), connu sous le nom commercial «Djezzy». Moussa Benhamadi a précisé, dans une déclaration à la chaîne I de la Radio nationale, qu'une fois réglé le dossier OTA, pris en charge par le ministre des Finances, Karim Djoudi, la tutelle reprendra le processus du lancement de ce service.

Lire en page 4

## Prolongation du délai de dépôt des candidatures jusqu'au 26 avril 2012

Pour plus d'informations : [www.nedjma.dz](http://www.nedjma.dz) rubrique Media Star





5.000

personnes sont reconnues comme réfugiées dans la capitale italienne, a indiqué vendredi la responsable du Bureau de l'immigration de la préfecture de la capitale italienne

2.255

enfants, âgés entre 8 et 12 ans, suivent une formation sportive spécialisée dans les 10 sections que compte l'Académie sportive de Batna, a indiqué samedi le responsable de cette structure

13

lages sur les 26 autorisées à la baignade dans la wilaya de Chlef sont proposées à la concession à des particuliers pour la prochaine saison estivale qui débutera officiellement le 1er juin prochain, a-t-on appris auprès de la Direction locale du tourisme

## 340.000 enfants victimes d'accidents domestiques en 2010

Selon le ministère de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière, quelque 340.000 enfants ont été victimes d'accidents domestiques en 2010, a révélé la pédiatre Faiza Merabtene lors d'un colloque organisé par l'Association des pédiatres de la wilaya d'Alger. Elle a également indiqué que les enfants de moins de 4 ans étaient les plus exposés à ces accidents enregistrés généralement dans les chambres d'enfants, la cuisine, le jardin ou dans la cour. On retrouve les brûlures occasionnées notam-



ment par la manipulation d'ustensiles comportant liquides chauds, allumettes ou produits inflammables laissés à leur portée. L'ingestion d'objets, comme les boutons, représente 2% des cas de décès dans des accidents domestiques, outre l'asphyxie au monoxyde de carbone. En ce qui concerne les cas d'ingurgitation de liquide toxiques comme les détergents et les médicaments, les statistiques du centre antipoison de Bab El-Qued ont reçu 7.000 appels téléphoniques en 2011.

## Mort de Maurice Audin, que la vérité soit dite !

La Ligue française des droits de l'homme (LDH) a réitéré, une fois de plus, son appel aux plus hautes autorités de l'Etat français pour que "la vérité soit dite" sur le militant de la cause de l'indépendance algérienne, Maurice Audin, arrêté par les parachutistes en 1957 et jamais revu depuis.

L'Organisation rebondit sur ce qu'elle considère comme une "affaire pendante", en mettant en avant un manuscrit du colonel Godard, alors ancien commandant de la zone Alger-Sahel, qui contient, dans un passage rendu public par l'hebdomadaire Le Nouvel Observateur (dans ses numéros 2469 et 2472, du 1er et du 22 mars 2012), de nouvelles informations sur la mort du mathématicien français.



Contredisant la thèse officielle selon laquelle Maurice Audin se serait évadé, Godard affirme qu'il a été tué par les militaires qui le détenaient et mentionne même le nom de celui qui aurait mis fin

à ses jours, le sous-lieutenant de l'infanterie coloniale, Gérard Garcet, aide de camp du général Massu. A cet effet, la LDH s'adresse aux plus hautes autorités de l'Etat pour qu'elles répondent enfin à la demande de sa veuve, Josette Audin, et qu'on lui dise la "vérité" sur la disparition de son mari. Le jeune mathématicien, arrêté à son domicile à Alger par les parachutistes durant la guerre de Libération nationale, en juin 1957, et transféré par eux au centre d'interrogatoire d'El Biar n'a jamais été revu vivant. Sa veuve, Josette, ne croit pas à la version donnée par l'armée française, selon laquelle Maurice se serait évadé après son interpellation.

## Hamмам Debagh, des thermes réputés pour leurs vertus thérapeutiques



L'affluence était record durant les vacances scolaires vers ces thermes réputés pour la valeur thérapeutique de leurs eaux chaudes jaillissant des profondeurs. L'affluence atteint son paroxysme avec la venue de curistes des quatre coins du pays dont les véhicules génèrent d'interminables embouteillages dans presque toutes les ruelles et les places de cette petite localité montagnaise. Des difficultés de circulation ne laissent aucun doute sur l'importance de

la place du tourisme pour l'économie locale". La commune de Debagh accueille hebdomadairement une moyenne de 150.000 visiteurs avec des pics exceptionnels durant les vacances scolaires de printemps où le seuil des 30.000 visiteurs par jour est allégrement dépassé. Seule ombre au tableau, le déficit criant en structures d'hébergement, de restauration et de moyens de transport engendre beaucoup de tracas pour les foules de visiteurs.

## Une ville n'arrive pas à trouver de maire !

A Constance, dans le sud de l'Allemagne, les élections municipales approchent. Seul bémol : aucun candidat ne se présente pour le poste de maire. Le parti au pouvoir a donc passé des annonces... sans résultat. Dans quelques semaines, le dépôt des candidatures aux élections municipales en Allemagne vont se clôturer. Seulement, pour la ville de Constance cela relève plutôt du drame car aucun candidat ne s'est présenté.

A Constance, l'élection municipale est programmée le 1er juillet. Située dans le Sud du Land de Bade-Wurtemberg et posée au bord d'un lac, cette ville a encore des allures de villes médiévale. Les Verts qui tiennent la ville ont prospecté aux environs et dans toute l'Allemagne pour trouver un postulant. Mais, aucun candidat se manifeste pour être le dirigeant de la ville jumelée à Fontainebleau en France. Pourtant, le poste semble alléchant. Le salaire proposé est de 10.000 euros avec logement de fonction dans le bâtiment classé de la mairie qui date du XVIe siècle. L'Histoire habite cette ville universitaire. Fondée par les Romains au IVème siècle, le nom de la ville provient de celui de l'empereur Romain Constance Chlore. Une statue commémorant le Concile de Constance (entre 1414 et 1418) a été construite à l'entrée du port en 1993 par Peter Lenk. Celle-ci se nomme l'Impéria. Malgré le fait que beaucoup de peintres s'intéressent au paysage de Constance, les candidats à la municipalité ne se sentent pas emballés par sa direction.

## Des sculptures en pneus !



Yong Ho Ji, un artiste d'origine coréenne, a sculpté de magnifiques oeuvres grâce à un matériau qui a créé la surprise : des pneus ! cet artiste a réalisé en effet d'incroyables sculptures à partir de simples pneus !

Grâce à ce matériau, dont l'utilisation ici est pour le moins surprenante, l'artiste a élaboré un travail titanesque. Ses oeuvres prennent la forme d'animaux sauvages et féroces tels que des rhinocéros, des lions, des requins et même des créatures hybrides. Les détails avec lesquelles ces sculptures ont été réalisées sont d'une précision déroutante. Les animaux en caoutchouc laissent apparaître leurs muscles et leurs courbes pour un superbe effet. Portant tous fièrement la couleur sombre du pneu, les animaux sont fascinants à contempler. Yong Ho Ji a également reçu des éloges à la suite de ce travail artistique pour avoir créé une oeuvre éco-responsable grâce à un matériau recyclé.

D  
I  
X  
I  
T

### Louiza Hanoune :

« C'est l'Algérie qui sortira vainqueur des prochaines élections législatives. Le peuple algérien doit se rendre en masse aux bureaux de vote le 10 mai prochain pour fermer la porte aux harcèlements étrangers contre l'Algérie. »

Le secret de l'identité du second tueur de J. F. Kennedy reste toujours aussi bien gardé quant au FFS, que l'on se rassure, il continuera à être géré à partir des bords du lac Léman. C'était simplement les affabulations du Midi Libre qui tenait à offrir à ses lecteurs un petit poisson, attendu que le prix de ce dernier a atteint des cimes insoupçonnées.

VIOLENCES DANS LES STADES

# Le hooliganisme algérien

*Il y a quelques années la violence dans les stades ne se posait comme un problème sociétal que de l'autre côté de la Méditerranée, dans les sociétés dites industrialisées. Mais ce phénomène a, depuis peu de temps, gagné notre pays, et les spécialistes sont même tentés d'appeler cela le «hooliganisme algérien».*

PAR KAHINA HAMMOUDI

Les violences enregistrées lors du match de quart de finale de la coupe d'Algérie de football entre l'USM El Harrach et l'USM Alger, vendredi au stade du 5-Juillet sera en principe un booster pour prendre des mesures essentielles contre cette «gangrène» qui guette de plus en plus le sport algérien, surtout le football. D'ailleurs, les téléspectateurs ont été également touchés indirectement par ces violences puisqu'ils ont été privés de la transmission de la deuxième mi-temps, vu que cet incident a causé la destruction de deux caméras de la chaîne de télévision algérienne. En dehors de cet incident, la violence dans les stades est devenue monnaie courante. Ainsi à chaque match, on enregistre de nombreux blessés et des dégâts matériels. Le sport qui, en principe, et quel que soit l'enjeu, reste un jeu, mais il n'est pas perçu sous cet angle aussi bien par les supporters que par les athlètes. Ces derniers, malheureusement, sont loin de donner l'exemple. Ce phénomène fait de plus en plus rage surtout lors des compétitions officielles (coupe d'Algérie, championnat d'Algérie). Ce phénomène qui prend de l'ampleur se répercute sur le quotidien des citoyens qui évitent tout déplacement lors des heures des matches ou qui préfèrent rester en face de leurs téléviseurs. De surcroît, il ne faudrait pas s'étonner de ne pas voir des familles dans les gradins. Après l'incident survenu le samedi au stade 5-Juillet, le directeur général du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (OCO), Nouredine Belmihoub, a appelé hier les différentes parties concernées à agir «fermement» pour

## DESTRUCTION DE DEUX CAMÉRAS PAR DES SUPPORTERS La TV algérienne condamne

Plusieurs incidents ont été enregistrés lors la mi-temps du quart de finale de la coupe d'Algérie de football entre l'USM Harrach et l'USM Alger, disputé samedi soir au stade olympique du 5-Juillet, causant notamment la destruction de deux caméras de la télévision algérienne. A ce sujet, L'Entreprise publique de la télévision algérienne (EPTV), a condamné dimanche par le biais de son chef du service des sports, Yacine Bourouila, ces actes de violences. «Nous condamnons vivement les incidents survenus. C'est regrettable d'en arriver là. La bête immonde a encore frappé, c'est à toutes les parties concernées, y compris la presse, de dénoncer ces comportements», a affirmé Yacine Bourouila. Des actes de vandalisme et de violence d'une extrême gravité ont été enregistrés au niveau du grand stade de la capitale avant et pendant le derby algérois. Plusieurs sièges des gradins ont



Des gradins transformés en arènes de tous les dangers.

combattre le fléau de la violence dans les stades. Il a d'ailleurs appelé à l'occasion de «prendre de lourdes sanctions à l'encontre des auteurs de troubles dans les stades» et cela de manière ferme car «ce qui s'est passé lors de ce match est vraiment grave», ajouta-t-il. L'enjeu d'une rencontre est souvent à l'origine des violences sur les stades. La quête d'un trophée ou d'un titre fait monter le mercure dans les stades. Et l'étincelle ne tarde pas à s'embraser pour une peccadille. C'est ce qui a été enregistré avant-hier ou des actes de vandalisme et de violence d'une extrême gravité ont été enregistrés au niveau du grand stade de la capitale avant et pendant le derby algérois. Plusieurs sièges des gradins ont été également saccagés. Il est à noter que pour éradiquer les débordements dans les différents stades, les autorités ont pris certaines mesures. Entre autres, le renforcement de la sécurité autour des stades. Une sécurité assurée par les forces de l'ordre et autres agents de sécurité. Mais la journée de samedi a vu le déroulement de plusieurs matches en même temps. Ce qui a déplu au directeur général du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (OCO), Nouredine Belmihoub, qui ne comprend pas com-

K. H.

ment «l'on a décidé de programmer quatre rencontres à Alger durant la même journée. Ceux qui ont en charge la programmation sont censés travailler en étroite concertation avec les services de sécurité, car pour la journée de samedi, par exemple, quatre matches se déroulaient à Alger (20-Août, Kouba, Chéraga et 5-Juillet). Du coup, il devient difficile pour le service d'ordre d'accomplir sa mission convenablement». Jetant ainsi la faute de ces violence sur programmeurs des matches. Dans les pays ayant connu ce phénomène, plusieurs

mesures ont été prises pour éradiquer ces violences à l'instar de l'aménagement des stades, l'éducation des supporters (notamment dans les clubs sportifs) et la mise en place d'un code de déontologie, des mesures techniques pour la surveillance et l'interdiction de stade aux fauteurs de troubles. Cette dernière mesure consiste à interdire de stade toutes les personnes qui se rendront coupables de violences. Pour cela, un moyen de contrôle doit être mis en place dans tous les stades. Le DG de L'OCO a d'ailleurs rappelé cette mesure. En s'inspirant de «modèles étrangers» en matière de lutte contre la violence, en procédant notamment à l'élaboration de «fichiers» concernant les «fauteurs de troubles de manière à leur interdire définitivement l'accès aux stades.». Pour l'instant, la seule mesure prise

contre ces violences est que les dégâts matériels seront remboursés par le club coupable. C'est ce qu'a annoncé le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj : «Les rapports du match établis par les différentes parties concernées vont déterminer les responsabilités de chacune des deux équipes dans les dégâts matériels survenus au stade du 5-Juillet. Le club, dont les supporters en seront jugés coupables, sera contraint de payer les frais aux parties victimes».

K. H.

## SOUS LA PLUME

### Violence, une plaie à panser

PAR SORAYA HAKIM

USMA-El Harrach, une belle affiche pour un match de coupe que les mordus de foot suivaient avec passion. Mais la passion s'est transformée en folie destructrice. Les petits hooligans d'El Harrach s'en sont pris à la caméra HD de l'ENTV. Pour sûr, de vulgaires délinquants prennent cet espace pour déverser toute leur agressivité et préférer des propos orduriers et saccager tout ce qui est à leur portée. Des voyous, certes mal dans leur peau, cherchent à s'affirmer et à attirer l'attention. Cette violence, si elle peut être assimilée à l'importance de l'enjeu, peut être également associée à l'envie de défoulement d'une catégorie sociale le plus souvent marginalisée. Les affrontements entre groupes de supporters se déroulent, la plupart du temps, avant et après les matches et qui parfois surviennent pendant la rencontre comme cela a été le cas pour la rencontre d'hier. Mais pourquoi une telle violence. Les raisons sont aussi à chercher ailleurs. On assiste à un arbitrage pas très équitable, à des violences ver-

bales entre joueurs sur le terrain. Le doigt est pointé vers les présidents de club mais aussi sur les dirigeants de la Ligue qui par leurs décisions suscitent l'animosité entre clubs. Mais avant tout, il y a la famille puis l'école.

Une famille, la plupart du temps, démissionnaire et une école sinistrée qui n'est pas en mesure d'éduquer et d'inculquer le civisme aux enfants, de

sensibiliser les citoyens de demain.

Que reste-t-il ?

Les moyens

coercitifs, des

matches à huis

clos, installer

des caméras de

surveillance,

renforcer

l'arsenal polici-

er, procéder à

des fouilles

générales,

interdire l'ac-

cès aux stades

à ceux qui se sont rendus coupables de vandalisme ? la Ligue de football professionnel a pris la décision de faire rembourser les dégâts occasionnés par le club et de payer les frais des parties victimes, c'est le moins qu'on puisse faire, mais la Ligue ne parle pas de faire juger les auteurs. A bien regarder, le foot algérien est malade de ses dirigeants, de ses joueurs et de ses supporters. C'est la triste réalité

S. H.

LANCEMENT DE LA 3G

# Moussa Benhamadi annonce un nouveau report

*Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, a annoncé dimanche que les opérateurs de téléphonie mobile ne se verront accorder la licence 3G (troisième génération de téléphonie mobile) qu'après le règlement du dossier de l'opérateur Orascom Télécom Algérie (OTA), connu sous le nom commercial Djezzy.*

PAR RAYAN NASSIM

**B**enhamadi a précisé, dans une déclaration à la chaîne I de la Radio nationale, qu'une fois réglé le dossier OTA, pris en charge par le ministre des Finances, Karim Djoudi, la tutelle reprendra le processus du lancement de ce service.

Les négociations concernant le dossier

Djezzy s'achèveront durant les prochaines semaines, a fait savoir le ministre, indiquant que les préparatifs de l'élaboration du cahier des charges relatif au lancement de la 3G ont débuté en décembre dernier.

Sur la question de savoir si un nouvel opérateur de téléphonie mobile entrera en Algérie, le ministre a exclu cette éventualité, «les trois opérateurs actuels couvrent les besoins du marché national», a-t-il dit à ce propos.

Pour rappel, le ministre des Finances avait, auparavant, annoncé l'achèvement de l'évaluation de Djezzy, soulignant que les négociations entre son département et le propriétaire majoritaire d'OTA, le russo-norvégien Vimpelcom «se poursuivent pour arriver à un accord sur la valeur de la transaction». Vimpelcom avait racheté en mars

2011 le groupe italien Wind Telecom qui détenait 51% d'OTH (Orascom télécom holding), propriétaire majoritaire d'OTA, rappelle-t-on.

Le groupe russe a accepté de céder la majorité du capital de Djezzy sous réserve d'un prix «acceptable». La valeur de Djezzy est estimée par le gouvernement algérien à 6,5 milliards de dollars. L'évaluation d'Orascom Télécom Algérie (OTA), qui a été confiée au cabinet d'affaires international Shearman and Sterling LLP-France, a été achevée dernièrement.

Notons, par ailleurs, que la justice algérienne a condamné Djezzy à une nouvelle amende de 99 milliards de dinars, soit près de 1,3 milliard de dollars, suite à une plainte de la Banque d'Algérie datant de 2010 concernant des accusations de violation de la légis-



Moussa Benhamadi.

lation algérienne sur les changes. Un membre de la direction de Djezzy a également été condamné dans cette affaire, a indiqué le groupe égyptien mercredi dans un communiqué.

R. N.

CHANGEMENT À ALGÉRIE TÉLÉCOM

## Mehemel Azouaou nommé à la tête du groupe

**L**ex-directeur général d'ATMobilis, Mehemel Azouaou, a été nommé samedi Président-directeur général d'Algérie Télécom (AT), a fait savoir le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication. Cette décision a été prise à la suite de la réunion du Conseil d'administration, samedi dernier, de l'opérateur historique de télécommunication. D'autres informations font état de la nomination de Saâd Dama à la tête de la filiale mobile du groupe Algérie Télécom, ATMobilis. L'ex-P-dg du groupe historique,

Hachemi Belhamdi, qui avait été nommé en août 2011, a officiellement démissionné de son poste. Aucune information n'a encore filtré sur les raisons de cette démission. Il faut préciser également que le groupe a connu, ces dernières années, un mouvement de changement qui a, à maintes reprises, placé l'entreprise publique dans une mauvaise posture. En effet, de pareilles situations font que l'opérateur historique peine à trouver une stabilité, ce qui constitue inéluctablement, un obstacle conséquent l'empêchant de se développer et avec elle le

processus de la généralisation de l'Internet en Algérie, faut-il le dire. La filiale mobile du groupe, elle aussi, est affectée par ces changements au sein de l'entreprise influencent de manière négative sur la gestion d'ATMobilis mais affecte aussi la politique de relance des deux entreprises. En 2008 déjà, rappelons-le, Mouloud Djaziri, alors à la tête d'AT, a été invité par le ministre de l'époque à déposer sa démission après seulement trois mois en poste.

M. B.

TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER

## Peine capitale à l'encontre de trois terroristes

**L**a peine capitale a été prononcée, hier, par le tribunal criminel d'Alger à l'encontre de trois terroristes, Gouri Brahim, Sabbane Kamel et Gouri Abdelmalek pour assassinats et enlèvements avec demande de rançon en 2009. La même instance a infligé 20 ans de réclusion à l'encontre de Khailifi Brahim et 7 ans de prison à l'encontre de Semmar Mustapha pour non dénonciation de crime et apologie d'acte terroriste. Le procureur général près le tribunal criminel d'Alger avait, plus tôt dans la journée, requis des sanctions allant de la peine capitale à dix ans de réclusion à l'encontre de trois terroristes présumés présents à l'audience. Ainsi, le procureur général a requis la peine capitale à l'encontre de Gouri Brahim et Khalifi Brahim, pour assassinats et enlèvements avec demande de rançon en 2009 et dix ans de réclusion contre Semmar Mustapha, pour non dénonciation de crime et apologie d'acte terroriste. Pour ce qui est des prévenus en fuite, à savoir Gouri

Abdelmalek et Sabbane Kamel, le procureur général n'a pas prononcé de réquisition à leur encontre. Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent à 2009 lorsque les services de sécurité ont arrêté le terroriste présumé Gouri Brahim (frère de Gouri Abdelmalek) au niveau du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Houssein Dey, où il devait subir une intervention chirurgicale sous un faux nom. Le prévenu aurait perdu partiellement la vue suite à l'explosion d'une bombe artisanale alors qu'il se trouvait dans un fief terroriste au Centre Ben Daoud (Thénia wilaya de Boumerdès). Il s'était rendu à Alger pour y subir le traitement nécessaire avec l'aide de l'accusé Semmar Mustapha. Gouri Brahim a révélé devant les services de sécurité les noms des éléments appartenant à son groupe terroriste dont celui de son frère Abdelmalek, actuellement émir de katibat Al Arkam activant à Bouzegza, affirmant avoir participé avec d'autres terroristes à plusieurs assassinats et enlèvements avec demande de rançon

dans la wilaya de Boumerdès. Il a également précisé que son groupe était impliqué dans l'opération d'enlèvement à Boudouaou d'un riche propriétaire de camions qui a été libéré après le versement d'une rançon de 1 million DA outre l'enlèvement du propriétaire d'un local de vente de matériaux de construction à Si Mustapha, libéré lui aussi après le versement d'une rançon de 2 millions DA. Le groupe terroriste était également impliqué dans l'assassinat de citoyens à Thénia (wilaya de Boumerdès). En 2008, les éléments du groupe terroriste, accompagnés de 20 individus armés appartenant à un autre groupe, avaient attaqué une brigade de la garde communale de Souk El-Had (Boumerdès) et dressé en 2009 une embuscade à deux véhicules appartenant aux services de la Gendarmerie nationale à Béni Amrane (Boumerdès).

R. N.

BOUMERDÈS, CAP DJENET

## Deux terroristes abattus

**L**es soldats de l'ANP ont réussi à mettre hors d'état de nuire deux acolytes de Droukdel, avant-hier, au terme d'un accrochage qui s'est produit à quelques encablures du village Aïn El-Hamra près de la localité balnéaire de Cap Djenet à une quarantaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources crédibles. L'accrochage est intervenu au moment où une patrouille de l'ANP, épaulée par des gardes communaux, ratissait les maquis et massifs forestiers de la région. Il

faut dire que les opérations menées par l'ANP ont permis la neutralisation de quatre terroristes dont l'émir de la série de Cap Djenet, le dénommé Tikili Hamid. A l'issue de ce coup de filet, deux Kalachnikovs, des chargeurs et de munitions ont été récupérés sur les corps des terroristes abattus. Les corps ont été acheminés vers la morgue de l'EPH de Bordj Ménaïel pour être identifiés.

Par ailleurs, nos sources précisent qu'un militaire a été tué au cours de cet accrochage alors qu'un terroriste aurait été capturé vif.

Pour rappel 6 terroristes ont été éliminés, dans la seule région de Cap Djenet, au cours de ces deux derniers mois, alors que, faut-il le rappeler, 23 terroristes ont été abattus dans plusieurs maquis de Boumerdès depuis le début de l'année en cours. C'est dire que l'étau se resserre sur les sanguinaires de l'organisation terroriste de l'ex-GSPC que dirige depuis une décennie l'émir Droukdel qui a succédé au fondateur du GSPC, Hassan Hattab.

T. O.

TRAFIC DE STUPÉFIANTS

### 180 kg de kif traité saisis à Tlemcen

180 kg de kif traité ont été saisis vendredi par les groupes opérationnels relevant de la brigade régionale de lutte contre les stupéfiants de la wilaya de Tlemcen, a indiqué, hier, son responsable. Exploitant des informations faisant état de l'existence d'un trafic de drogue qui emprunte des chemins autres que ceux utilisés auparavant, les éléments des groupes opérationnels de la brigade régionale de lutte contre les stupéfiants ont effectué des patrouilles entre les communes de Houanet (daira de Nedroma) et Souani (daira de Bab El Assa), à l'ouest du pays. C'est ainsi que le conducteur d'un véhicule circulant sur cette route a pris la fuite à la vue des policiers. Ces derniers l'ont poursuivi jusqu'au village d'Ouled Abbas où le trafiquant a percuté le mur d'une maison avant d'abandonner le véhicule sur place et prendre la fuite. Après la fouille du véhicule, les policiers ont découvert la marchandise prohibée dissimulée dans six sacs, précise-t-on, ajoutant qu'une enquête a été ouverte par les services compétents afin d'identifier le trafiquant, activement recherché. Pour rappel, près de 60 quintaux de kif traité ont été saisis par cette brigade depuis le début l'année en cours.

COLLISION ENTRE UN BUS ET DEUX VÉHICULES UTILITAIRES À MÉDÉA

### 16 personnes blessées

Seize personnes ont été blessées à des degrés divers lors d'une collision entre un autobus et deux véhicules utilitaires. L'accident est survenu hier sur le tronçon de la RN 01 reliant Ksar El-Boukhari à Seghouane, dans la wilaya de Médéa, indique la Protection civile. L'accident s'est produit vers 6h30, au lieu-dit "Kahwat Mansour", dans la commune de Medjebeur, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Médéa, a indiqué la même source, précisant qu'un dépassement dangereux serait à l'origine du drame. Les blessés sont en majorité des passagers de l'autobus de transport de voyageurs qui assurait la liaison entre les villes de Ksar El-Boukhari et Berrouaghia. Les victimes de cet accident ont été évacuées en urgence vers l'hôpital de Ksar El-Boukhari où elles ont reçu les soins nécessaires avant de regagner, pour la plupart, leur domicile, a indiqué la même source.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

# 120 observateurs de l'UE depuis vendredi à Alger

Une mission d'observation électorale de l'Union européenne (UE), constituée de 120 observateurs, est déployée depuis vendredi dernier en Algérie pour observer l'ensemble des étapes des élections législatives du 10 mai prochain, a indiqué la Commission européenne qui qualifie ces élections d'« importantes » pour le processus des réformes.

PAR LAKHDARI BRAHIM

À l'invitation de l'Algérie, l'UE a envoyé une mission d'observation regroupant 120 observateurs dont la présence « à travers tout le pays » a pour but d'observer le processus électoral et de « contribuer à la transparence et la confiance » dans le scrutin du 10 mai, a précisé la Commission européenne dans un communiqué. La haute représentante de l'UE pour les



Affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, a déclaré dans ce cadre que l'Algérie et l'UE entretenaient des « liens étroits et privilégiés ». « Je me réjouis de la confiance accordée par le gouvernement algérien qui nous a adressé cette invitation », a-t-elle dit, ajoutant qu'« elle témoigne de la maturité de nos relations dans le cadre

desquelles nous entretenons un dialogue ouvert sur tous les sujets, y compris les plus sensibles ». Mme Ashton a souligné que les élections législatives « sont importantes dans le contexte du processus de réforme » initié par l'Algérie. « L'Algérie a adopté une attitude constructive et diligente afin de signer dans les meilleurs délais le mémoran-

dum d'accord permettant le déploiement de la mission » d'observation, a-t-on relevé de même source. Le mémorandum d'accord permettant le déploiement de la mission d'observation électorale de l'UE a été signé par le commissaire à l'élargissement et à la politique européenne de voisinage, Stefan Füle, le 20 mars dernier à Alger, a rappelé la Commission européenne. La mission d'observation électorale sera dirigée par José Ignacio Salafranca Sanchez-Neyra, membre du Parlement européen et composée de « l'équipe-cadre de la mission ainsi que des observateurs de long terme et de court terme qui seront déployés successivement en temps utile avant les élections ». Cette mission présentera ses conclusions préliminaires à Alger le lendemain de la journée des élections, selon la Commission européenne qui précise que la mission restera à Alger afin d'« observer le dépouillement complet des votes, d'éventuelles procédures de réclamations ainsi que pour préparer un rapport complet incluant des recommandations en vue de renforcer les futurs processus électoraux ». L'UE se dit « particulièrement impliquée dans le soutien au renforcement des institutions algériennes » et considère « la démocratie, le respect des droits de l'Homme et la tenue d'élections libres et transparentes comme des piliers essentiels de ce processus ».

L. B.

## L'ALLIANCE VERTE NOURRIT DE «FOLLES» AMBITIONS

# Soltani : «Nous visons le pouvoir»

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP) et ses partenaires de l'Alliance verte, les mouvements Islah et Nahdha revoient désormais leurs ambitions à la hausse. Manifestement assurés de leur victoire aux élections législatives prochaines, ces partis de la mouvance islamiste ambitionnent de « gouverner le pays entre 2012 et 2017 ». « Nous ne sommes pas seulement porteurs d'un programme électoral, mais d'un projet politique de gouvernance et de pouvoir », a claironné hier, à Alger, Bouguera Soltani, lors d'une conférence conjointe avec Fateh Rebai et Hamlaoui Akkouchi respectivement secrétaires généraux des mouvements Nahdha et Islah. « Nous avons une très large base », a ajouté Fateh Rebai, pour dire que l'Alliance

verte, à 26 jours d'âge, jouit d'une large représentativité parmi le peuple, et que, malgré qu'elle n'en soit qu'à ses balbutiements, trouve toute son essence dans des référents enracinés dans l'Histoire du pays, à l'image de l'Association des ulémas algériens et le manifeste du 1er Novembre. Pour Bouguera Soltani, qui ambitionne de chapeauter la vague verte s'appropriant à dévaster la prochaine Assemblée post-10 mai, « les Algériens s'apprennent à vivre leur printemps ». Le président du MSP explique par ailleurs que l'Alliance verte n'est pas exclusivement islamiste, et qu'elle est ouverte à tous les courants partageant les principes et les objectifs prédéfinis. Pour étayer ses propos, il révélera que plusieurs candidats figurant sur les listes de l'Alliance verte ne sont pas des militants de ces trois partis, mais des personnalités ayant épousé

l'idéologie et le programme de cette coalition politique. Esquissant des bribes de leur programme, Fateh Rebai a indiqué que la lutte contre la corruption, la stabilité politique et la paix sociale sont les principales lignes de conduite de l'Alliance verte désireuse d'amorcer le changement tant attendu. Par ailleurs, le même interlocuteur a dénoncé les enquêtes policières dont font l'objet certains candidats à la députation, arguant que « l'évaluation des candidats n'est pas de la compétence des services de sécurité ». Fateh Rebai s'est également exprimé en faveur de l'option du bulletin unique pour le prochain scrutin du 10 mai, joignant ainsi sa voix à celle de la Commission nationale de surveillance des élections législatives et certains autres partis politiques. « Le bulletin unique est le seul gage de la transparence du prochain scrutin. Il va barrer le chemin à la

fraude électorale et au marchandage des voix des électeurs », a-t-il dit. Il a appelé dans ce sens ladite commission à persister dans ses doléances. Quant à Hamlaoui Akkouchi, le troisième partenaire de l'Alliance verte et néanmoins SG du mouvement Islah, il s'est contenté d'énumérer les promesses électorales focalisant son intervention sur l'amélioration des conditions sociales des Algériens.

M. C.

## DEPÔT DE LISTES DANS 52 CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

# Le RND présent dans toutes les wilayas

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Rassemblement national démocratique (RND) a déposé les listes de ses candidats aux prochaines législatives dans 52 circonscriptions administratives, soit au niveau des 48 wilayas, plus 4 circonscriptions électorales pour les membres de la

communauté algérienne établis à l'étranger. Ces chiffres sont repris sur la déclaration écrite du porte-parole du RND rendue publique à l'issue d'une réunion du bureau national du parti présidée par Ahmed Ouyahia, Secrétaire général du RND. Le RND s'est félicité de la prise de conscience affichée par les instances de wilayas du parti

lors de l'établissement des listes au niveau local, ce qui a permis le bon déroulement de l'opération de dépôt des dossiers des candidats à travers les 52 circonscriptions électorales, souligne la même source. Le bureau national a également salué la composition des listes de candidatures « où les jeunes et les femmes occupent une grande part, sans pour autant négliger le niveau universitaire de la grande majorité des candidates et candidats ».

Evoquant les préparatifs de la prochaine étape, en l'occurrence la campagne électorale, le porte-parole du parti a rappelé l'élaboration d'un programme national du parti qui sera renforcé par des programmes locaux au niveau de chaque wilaya. Le dernier programme électoral du parti a fait l'objet d'une évaluation qui a révélé que ce dernier « a été fortement concrétisé sur le terrain ». A l'occasion de la tenue de cette réunion, le bureau national a lancé un appel « à tous les membres de la famille du RND, à poursuivre leur mobilisation, intensifier les actions de proximité et à faire connaître le programme du parti visant à consolider la stabilité et favoriser le progrès de l'Algérie ».

L. B.

SOUK AHRAS

## 34 listes déposées

34 listes de candidature, dont 2 listes de candidats indépendants, ont été déposées dans la wilaya de Souk Ahras en prévision des législatives du 10 mai prochain, a-t-on indiqué auprès de la Direction de la réglementation et des affaires générales (DRAG). La validation des listes a été entamée immédiatement après la date de clôture de dépôt des candidatures, lundi

dernier, a indiqué la même source, ajoutant que la dernière révision des listes électorales a donné un nombre de 299.483 électeurs dans la circonscription de Souk Ahras qui disposera de 6 sièges dans la prochaine Assemblée populaire nationale (APN). Toutes les dispositions ont été prises et les moyens nécessaires mobilisés en vue d'assurer le déroulement du prochain

scrutin dans de bonnes conditions, a-t-on encore indiqué, précisant que cette wilaya totalisant 26 communes disposera de 690 bureaux et de 164 centres de vote. En prévision de la campagne électorale qui débute le 15 avril prochain, il a été prévu 89 sites pour l'affichage et la tenue des meetings, a-t-on encore fait savoir à la DRAG.

APS

### CAMPAGNE ÉLECTORALE L'accès des candidats aux supports technologiques facilité

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la communication, Moussa Benhamadi, a annoncé dimanche que son département facilitera aux candidats aux élections législatives du 10 mai prochain l'accès aux supports technologiques pour leur permettre de mener à bien leurs campagnes électorales dont le début est prévu le 15 avril. Algérie Télécom prendra toutes les mesures nécessaires devant faciliter l'accès des candidats au réseau Internet et la création de sites web pour faire connaître leurs programmes électoraux, a indiqué M. Benhamadi à la chaîne I de la Radio nationale. Il a ajouté dans ce sens que plusieurs partis misaient sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) notamment les réseaux sociaux afin de présenter leurs programmes et gagner un maximum de voix notamment auprès de jeunes. Le ministre a annoncé à cette occasion la création par Algérie Télécom de deux nouvelles filiales, la première concerne l'installation d'infrastructures de liaison en fibres optiques alors que la deuxième sera chargée d'introduire les nouvelles technologies de télécommunication dans la région des Hauts-Plateaux. Ces deux filiales entreront en service dans les prochaines semaines, a-t-il ajouté.

R.N.

KIDAL, GAO ENTRE LES MAINS DU MNLA, TOMBOUCTOU ENCERCLÉE

# Les combats font rage au nord du Mali

*Qui arrêtera la progression des forces rebelles du MNLA (Mouvement national pour la libération de l'Azawad) au nord du Mali ? La question se pose après la prise de Kidal et de Gao par ces forces avec une facilité déconcertante. Hier, la progression de la rébellion dans le nord du Mali s'accélérait. Les rebelles touaregs du MNLA affirmaient «cerner» Tombouctou, dernière ville du nord du Mali encore contrôlée par l'armée malienne, après s'être emparé samedi de la ville de Gao et "mis fin à l'occupation malienne sur toute la région".*

PAR SADEK BELHOCINE

Au même moment, le Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'Etat (CNRDRE), junte malienne, a annoncé dimanche le rétablissement de l'ordre constitutionnel et des institutions républicaines "à compter de ce jour". "Nous prenons l'engagement solennel de rétablir, à compter de ce jour, la Constitution du 25 février 1992 ainsi que les institutions républicaines", indique une déclaration rendue publique par le CNRDRE au cours d'une conférence de presse à Bamako. Dans la déclaration, le CNRDRE s'est engagé à établir une institution de transition afin d'organiser des élections "pacifiques, libres, ouvertes et démocratiques" auxquelles les membres de la junte ne vont pas prendre part.

Dans un communiqué, le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA) des rebelles touaregs, "informe que son état-major cerne la ville de Tombouctou pour déloger le reste de l'administration politique et militaire malienne pour le bonheur du peuple de l'Azawad (la région du nord du Mali). Le MNLA vient de mettre fin à l'occupation malienne sur toute la région de Gao par la prise et le contrôle de la ville de Gao ce samedi. (...) La région est désormais sous son contrôle et son administration", ajoute



Le mali pris dans une spirale de violences.

le communiqué mis en ligne sur le site internet du MNLA. Selon des sources concordantes, la ville de Gao est tombée dans la nuit de samedi à dimanche aux mains des rebelles, qui ont investi les deux camps militaires. Le chef de la junte militaire au pouvoir depuis le 22 mars à Bamako, le capitaine Amadou Sanogo, avait ordonné samedi soir à l'armée de «ne pas prolonger les combats», laissant de facto la ville ouverte aux rebelles qui y avaient lancé des attaques dans la matinée. Selon les comptes rendus des agences de presse, plusieurs groupes armés prennent part à l'offensive en cours : le MNLA, le groupe islamiste Ansar Dine du chef touareg Iyad Ag Ghaly, ainsi que des éléments d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi). Le "Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest" (Mujao), une dissidence d'Aqmi dirigée par des Maliens et des Mauritaniens, a également revendiqué sa participation à l'attaque de Gao. Après cette opération, il semble que même des officiers de haut rang de l'armée malienne, ont rejoint le MNLA. A en croire ce mouvement, le colonel-major Elhadj Ag Gamou, chef de commandement des troupes maliennes de Kidal (Nord-Est) et plusieurs officiers de l'armée gouvernementale ont rallié la rébellion. "Toutes les troupes sous mon commandement, déclarons notre adhésion au MNLA", aurait déclaré le colonel-major, selon un communiqué du groupe rebelle reçu samedi à Bamako. "J'en appelle à l'ensemble des Azawadis à rejoindre et renforcer le

Mouvement national de libération de l'Azawad dans sa lutte pour l'indépendance, car il reste aujourd'hui la seule organisation capable de faire sortir notre peuple du gouffre", toujours selon le communiqué. A part le communiqué, le MNLA n'apporte aucune preuve de la défection du colonel-major Ag Gamou. Pour le moment, on n'a aucune réaction officielle à cette supposée défection.

**Mise en alerte d'une « force d'intervention » régionale de 2.000 hommes.**

Déroute militaire au Nord du pays et totalement isolée sur la scène internationale, la junte, par la voix de son chef, le capitaine Amadou Sanogo, avait déjà jugé vendredi la "situation critique", après les menaces de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) d'imposer un embargo "diplomatique et financier" si l'ordre constitutionnel n'est pas rétabli d'ici lundi. Le ballet diplomatique enclenché à l'échelle régionale pour résoudre la crise malienne n'a laissé d'autre choix aux putschistes que le retour à l'ordre institutionnel pour la préservation de l'intégrité du territoire. Trois représentants de la junte se sont rendus samedi à Ouagadougou, où ils ont rencontré le président burkinabè Blaise Compaoré, médiateur de la Cédéao dans la crise malienne, marquant ainsi le début d'un véritable dialogue entre les mutins et les chefs d'Etat de la région. "Sur les grands principes qui nous ont été demandés, nous disons que nous sommes d'accord", a affirmé

à l'issue de la rencontre le colonel Moussa Sinko Coulibaly, directeur de cabinet du chef de la junte. « Il faut une vie constitutionnelle régulière et normale, et maintenant les modalités pour arriver à ça, c'est ça que nous allons discuter (...) », a déclaré l'officier, peu avant de repartir pour Bamako. Le chef de la diplomatie burkinabè, Djibrill Bassolé, devait lui aussi se rendre « immédiatement » à Bamako pour rencontrer le capitaine Sanogo et discuter des « modalités de sortie de crise ». Samedi matin, le président en exercice de la Cédéao, le chef de l'Etat ivoirien Alassane Ouattara, a annoncé la mise en alerte d'une « force d'intervention » régionale de 2.000 hommes. L'objectif est de "préserver à tout prix l'intégrité territoriale du Mali", a expliqué le président Ouattara : "Si la légitimité est rétablie et que ces mouvements armés s'aperçoivent qu'il y a une mobilisation régionale et internationale, ils quitteront Kidal tout de suite". Là où les missions de cette force d'intervention comme ses modalités de déploiement restent bien floues pour le moment : le retour des militaires dans les casernes, où stopper l'avancée de la rébellion dans le Nord. Il semble que les dirigeants des pays membres de la CEDEAO ont inscrit en priorité des missions de cette force d'intervention la préservation à tout prix de l'intégrité territoriale du Mali. Ce sera chose difficile, si l'on en croit les propos de Hama Ag Sid-Ahmed, porte-parole du Mouvement national de libération de l'Azawad qui s'est exprimé dans un site algérien d'information en ligne. "Je pense aujourd'hui que ce peuple, qui a été marginalisé depuis l'indépendance du Mali à ce jour, a le droit à présent de disposer de lui-même. Il ne s'agit pas seulement des Touaregs, même si les Touaregs sont les plus présents militairement sur le terrain, ce combat politique concerne l'ensemble des communautés de l'Azawad, entre autres les Touaregs, les Arabes et les Sonraï. Bien entendu, la finalité de cette lutte, c'est l'indépendance, si tel est le souhait du peuple de l'Azawad", a-t-il déclaré. **S. B.**

## MICRO-CRÉDITS POUR 185.758 FEMMES AU FOYER EN 2011 Pour une meilleure intégration économique

Le nombre de femmes au foyer et de femmes rurales ayant bénéficié de micro crédits a atteint 185.758 femmes à la fin 2011, a révélé un exposé présenté, samedi à Alger, à l'issue des travaux de la 5e conférence nationale sur la formation et l'accompagnement de la femme.

Cet exposé étayé de chiffres a présenté le bilan des réalisations en matière de formation et d'accompagnement de la femme notamment au volet intégration économique et création d'activités économiques, indiquant que ces micro-crédits ont été investis dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, de l'artisanat et des services.

21.321 micro-entreprises ont été créées par des femmes (14%) dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes et 7.255 entreprises dans le cadre de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC).

Concernant l'alphabétisation, l'exposé élaboré à l'issue des conférences régionales sur la promotion du rôle de la femme en matière de formation et d'activités économiques précise que les femmes inscrites dans les classes d'alphabétisation a atteint 830.000 en 2012 contre 443.000 en 2008. Le nombre des femmes alphabétisées entre 2008 et 2011 est estimé à 1.010.000 femmes et ce grâce aux efforts communs des instances concernées et de la société civile.

Concernant le projet de 100 locaux pour chaque commune, le nombre des bénéficiaires a atteint 22.953 femmes en 2011 sur 72.581 bénéficiaires, soit 31%, ajoute la même source.

**R. E.**

DES INVESTISSEURS ALGÉRIENS AU FORUM DES PETITES ET MOYENNES INDUSTRIES DE TUNIS

## Le développement durable en débat

PAR AMAR AOUIMER

Des industriels et investisseurs algériens prendront part au 6e Forum des petites et moyennes industries qui sera organisé du 24 au 26 avril prochain à Tunis. Ainsi, l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) indique que les investisseurs nationaux sont conviés à participer massivement à cet événement parrainé par l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation (API) de Tunis, en collaboration avec l'organisme arabe pour le développement industriel et minier (AIDMO) et la Banque islamique de développement (BID). En effet, placé sous le thème "les petites et moyennes industries, locomotive d'exploitation et du développement", ce forum s'est fixé de nombreux objectifs pour assurer l'intégration industrielle des pays arabes et les échanges dans le domaine des expériences technologiques et professionnelles. Parmi les principaux objectifs assignés aux participants de cette manifestation économique et commerciale, on peut, notamment, citer le soutien et le développement des petites et moyennes industries, la

garantie d'un meilleur climat pour leur avancement et le renforcement de leur rôle dans l'emploi des jeunes et l'intégration des femmes dans l'activité économique, selon l'Algex. Il y a également lieu de chercher les voies et les moyens de réduire le chômage et lutter contre la pauvreté, ainsi que la promotion du développement durable. Les industriels et investisseurs arabes aborderont également d'autres axes importants destinés à contribuer à la croissance économique et au développement des petites et moyennes entreprises en tant que vecteur du développement durable et de moteur pour la génération de richesses et la création d'emplois. Les congressistes auront l'opportunité de discuter en détail plusieurs créneaux susceptibles d'encourager la coopération multilatérale et le partenariat industriel, économique et commercial. Il s'agit, en fait, d'examiner les opportunités d'interaction des différentes petites et moyennes industries en mettant l'accent sur les possibilités de promouvoir l'emploi pour les jeunes et les femmes et son importance dans la réduction de l'écart entre les résultats de l'enseignement et les exigences du marché du

travail. Par ailleurs, les participants se pencheront, également, sur le rôle des PMI dans la fourniture des besoins fondamentaux des citoyens, tels que la nourriture, le logement et l'accès aux soins médicaux et aux médicaments. Dans l'optique de la mise en place d'une zone arabe de libre échange, les congressistes auront, aussi, l'occasion de débattre des programmes arabes et internationaux concernant le soutien et le financement des PMI dans les pays arabes.

Aussi, il y a également question de développer des industries vertes et saisir les opportunités offertes pour la promotion et le développement des PMI, alors que deux autres missions incombent aux participants pour accélérer l'intégration régionale arabe et favoriser la collaboration entre les industriels et les investisseurs. Il s'agit, en fait, de la nécessité de donner toute l'importance nécessaire à la réhabilitation et la modernisation inhérentes au soutien et à l'appui de la compétitivité des PMI, d'une part, et la nécessaire option pour développer les besoins des marchés domestiques et l'opportunité pour l'exportation hors des pays arabes des excédents de production. **A. A.**

## RECOLTE DE POMME DE TERRE

**70.000 tonnes  
attendues à Chlef...**

Une récolte de près de 70.000 tonnes de pomme de terre est attendue dans la wilaya de Chlef, à la faveur de la campagne de récolte de la pomme de terre de saison, a annoncé la Direction des services agricoles (DSA).

Cette quantité sera récoltée sur une superficie de 1.960 hectares, a indiqué la même DSA, précisant que 35% de cette production, soit 28.000 tonnes, seront destinés à la semence et 42.000 tonnes à la consommation. La DSA, qui fait état d'un rendement de 350 quintaux à l'hectare généralement, a fait observer que des pics de production pouvant atteindre les 450 quintaux à l'hectare sont réalisés lors de la campagne de récolte de la pomme de terre de saison qui débutera le mois de mai. En attendant, ce produit de large consommation est toujours cédé sur les marchés des fruits et légumes de la région entre 70 et 90 dinars le kilogramme, malgré les mesures de déstockage entreprises par les pouvoirs publics.

Au moins 60% des stocks ont été mis sur le marché durant les mois de février et mars, soit 19.200 quintaux sur un stock global de 32.000 quintaux destinés à la régulation du marché de la pomme de terre.

En plus de cette quantité, le marché de gros de Chlef est approvisionné depuis le 17 mars à partir de la wilaya d'Aïn-Defla avec au moins 300 quintaux par jour au prix de 40 DA le kg pour les commerçants de gros et à 43 DA pour les détaillants. Le produit devait être revendu à 50 DA aux consommateurs.

Cette mesure n'a pas eu l'effet escompté, à savoir une baisse du prix de la pomme de terre puisque le kilogramme continue à être cédé au prix de 70 DA et plus sur l'ensemble des marchés de détail de la région, a constaté l'APS.

**...4 millions de  
quintaux à El-Oued**

Une production de 4 millions de quintaux de pomme de terre saisonnière est attendue dans la wilaya d'El-Oued, au titre de la saison agricole 2011-2012, selon la Direction des services agricoles (DSA).

L'opération d'ensemencement a ciblé jusqu'ici une superficie de 11.000 hectares sur les 12.000 ha retenus pour cette culture au niveau des zones productrices, principalement dans les communes de Trifaoui, Guemmar, Hassi-Khelifa, Ourmes, Debila, Reguiba et Taghzout.

Lancée à la mi-janvier dernière, la campagne de récolte se poursuit dans de "bonnes" conditions, selon les services de la DSA qui tablent sur un rendement moyen de 350 qx à l'hectare.

Une récolte de plus de 2 millions de qx de pomme de terre saisonnière avait été réalisée, la saison dernière (2010-2011), sur une surface ensemencée de 8.000 ha.

Pour ce qui concerne la pomme de terre d'arrière-saison, la DSA fait état d'une production de plus de 6 millions de quintaux réalisés jusqu'à mi-mars en cours, ajoutant que cette quantité a été cédée entre 35 DA et 75 DA le kg sur le marché de gros. Pour les services agricoles locaux, la perturbation qu'a connue le prix de la pomme de terre est due à la demande accrue sur ce produit, suite aux rudes conditions climatiques ayant sévi à travers les régions du nord du pays, engendrant une pression sur la pomme de terre d'El-Oued et, par effet de conséquence, un déséquilibre entre l'offre et la demande.

APS

## BLIDA, STADE MUSTAPHA-TCHAKER

**500 millions de dinars pour  
sa réhabilitation**

*Pour l'aménagement du stade Mustapha-Tchaker de Blida, une enveloppe financière de 500 millions de dinars est allouée, a indiqué le directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya.*

PAR BOUZIANE MEHDI

**M.** Belbekri Abdeladhim a précisé, lors d'une rencontre avec la presse, que cette enveloppe sera destinée, notamment, à la réalisation de diverses opérations d'aménagement du stade en prévision du déroulement des matchs de l'équipe nationale pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2013 de football. Elles porteront, notamment, sur l'accroissement du nombre de places du stade qui passeront de 35.000 à 45.000 places, ainsi que de l'aménagement de la tribune d'honneur et de celle de presse, a ajouté le même responsable, en faisant également part de la construction d'une salle de conférences et de l'exploitation "judicieuse" de tous les espaces existants. M. Belbekri Abdeladhim a indiqué que les travaux porteront également sur l'amélioration de l'éclairage du



stade, ainsi que sur l'installation de panneaux de signalisation, outre la réalisation d'un réservoir autonome d'eau pour les besoins d'arrosage du gazon du terrain principal et de celui des entraînements. Le directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya a souligné, à cet égard, que le terrain d'entraînement a permis jusque-là de préserver la pelouse naturelle du terrain principal, dont l'utilisation est limitée actuellement au déroulement des matches officiels. Il a, par ailleurs, révélé que la FAF a signé un contrat avec une société anglaise spécialisée pour la pose d'un gazon naturel au stade du Centre d'entraîne-

ment de Sidi Moussa, dans la wilaya d'Alger, estimant que la pose du gazon naturel au stade Tchaker par une entreprise algérienne a été une "réussite", a souligné l'APS. M. Belbekri Abdeladhim a indiqué, dans ce contexte, que le gazon du stade Tchaker a fait l'objet récemment d'une visite d'une délégation de la FAF, en compagnie de représentants de la société anglaise à laquelle est confié le revêtement en gazon naturel du stade d'entraînement de Sidi Moussa afin d'avoir un aperçu de la pelouse.

B. M.

## SETIF, EXAMENS DU BEM ET BACCALAURÉAT

**Une caravane pour préparer  
les candidats**

**U**ne caravane constituée de psychologues et de pédagogues sillonne depuis peu la wilaya de Sétif afin de préparer les candidats aux examens du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat, a indiqué le Directeur de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ). Cette caravane, initiée par la cellule d'écoute et de prévention de l'ODEJ, vise à inculquer aux candidats les meilleures méthodes pour exploiter au mieux leurs capacités et pour venir à bout des difficultés psychologiques face à ces épreuves, a ajouté ce responsable. Au cours de séances organisées avec les candidats dans les établissements scolaires, en collaboration avec la Direction de l'Éducation, les psychologues et pédagogues misent sur

l'éveil de la volonté et de l'esprit de responsabilité, en "titillant la motivation des candidats et leur compétitivité", a souligné M. Ali Boukhenoufa, responsable de l'ODEJ. La confiance en soi, la réflexion positive, le travail mnémotechnique (méthode permettant de mémoriser par association d'idées), la détente, l'organisation des horaires de révision et le repos "permettent d'éloigner toutes les sources de tension et de surmenage", ont souligné des animateurs de la caravane, insistant sur la bonne nutrition des élèves et sur les activités sportives régulières. Le rôle des parents est "déterminant" dans l'état d'esprit des candidats, ont-ils également estimé, conseillant, à ce propos, l'organisation de sorties pour leurs enfants afin de les aider à

se maîtriser et garder confiance en eux. Les séances de préparation prévoient, en outre, la projection de vidéos sur la préparation des candidats aux examens qui reçoivent, par ce moyen, des conseils susceptibles de les aider à aborder les examens avec détermination et sérénité, a précisé M. Boukhanoufa. Cette caravane, qui a entamé sa tournée récemment, a touché jusqu'ici sept établissements scolaires situés au chef-lieu de la wilaya de Sétif. A chaque étape, les élèves sont nombreux à venir écouter les conseils des spécialistes et poser des questions sur leurs craintes, leurs oublis et autres préoccupations, comme cela s'est passé samedi dernier au CEM de la cité des 1.014 logements.

APS

## TISSEMSILT, DANGERS DU TABAGISME

**Engouement pour la campagne  
de sensibilisation**

**U**ne campagne de sensibilisation sur les dangers du tabagisme et sa relation avec le cancer a suscité, jeudi dernier à Tissemsilt, l'intérêt d'un grand nombre de citoyens, selon le président de l'association El Amel d'aide aux malades chroniques. M. Abdeslam Benfelami a indiqué que des dizaines de citoyens, dont notamment des fumeurs, se sont intéressés à cette opération initiée par son association pour faire connaître davantage les dangers du tabac et les méthodes de prévention contre ce phénomène. De nombreuses personnes ont exprimé aux membres de l'association leur intention d'arrêter définitive-

ment de fumer, a ajouté le même responsable. Cette campagne a donné lieu à des activités diverses programmées au niveau de l'Office des établissements des jeunes (ODEJ), à la maison de la Culture et au siège de l'association El Amel, dont une exposition sur la relation du tabac avec le cancer, la projection d'un film documentaire, des rencontres regroupant des fumeurs et un médecin généraliste ainsi que des conférences et des sorties de sensibilisation à travers plusieurs quartiers du chef-lieu de la wilaya et les communes d'Ouled Bessam et Khemisti et un tournoi de volley-ball. Prévue pour 15 jours initialement, cette

campagne a été prolongée jusqu'à fin mars, eu égard à l'intérêt qu'elle a suscité auprès des citoyens, a souligné M. Abdeslam Benfelami. Le médecin encadreur de cette opération a indiqué que les questions du public, particulièrement des jeunes, ont été axées en majorité sur les effets du tabagisme sur la santé et sur les dangers encourus par le fumeur passif, notamment dans les lieux publics. L'association El Amel envisage d'organiser une campagne similaire au cours de la prochaine saison estivale partant du succès retentissant qu'elle a eu, a annoncé son président.

APS

## OUARGLA, OFFICE NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE ÉQUIN ET CAMELIN

# Création prochaine d'une antenne

Basé à Taret, l'Office national de développement de l'élevage équin et camelin (ONDEEC) aura une antenne à Ouargla, a annoncé le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa.

PAR BOUZIANE MEHDI

« La création de cette antenne répond à l'une des recommandations issues de la journée scientifique autour du patrimoine camelin « Réalités et perspectives », a indiqué le ministre au terme des travaux d'une rencontre avec les éleveurs de camelins, de représentants d'instituts spécialisés et de cadres de l'agriculture, organisée en marge du 2e Salon national du dromadaire (Ouargla, 28-29 mars).

"La décision de démantèlement de l'ONDEEC obéit au souci d'une meilleure prise en charge du secteur", a déclaré M. Benaïssa en direction des chercheurs, universitaires et cadres des structures concernées, au sujet de la recommandation préconisant le renforcement et le redéploiement des structures de recherche et de suivi en matière d'élevage camelin.

Le ministre a insisté, en outre, sur le développement de l'agriculture et de l'élevage des zones sahariennes, car ces zones qui fournissent déjà 16% de la production agricole nationale, peuvent voir cette part augmenter jusqu'à 25%, soulignant à ce propos que c'est une affaire de sécurité alimentaire et donc de souveraineté nationale.

"Ce ne sont pas les moyens financiers et matériels qui manquent, mais une coordination étroite à établir entre les cadres techniques, les chercheurs et tous ceux qui sont directement sur le terrain, c'est-à-dire les éleveurs et les agriculteurs", a soutenu



M. Benaïssa en assurant que ce Salon du dromadaire sera tenu dorénavant chaque année, car "il constitue une occasion de rencontre nationale pour tous les concernés".

Le ministre a également annoncé la création de points de distribution d'orge, en tant que complément alimentaire du bétail en période de sécheresse, pour les wilayas de Tamanrasset, Tindouf et Illizi.

Les éleveurs présents ont exprimé le souhait que la prochaine édition du Salon se tienne en novembre ou en décembre prochain, et suggéré que les terrains de parcours soient bien distincts des terrains agricoles et que des réserves protégées soient créées, a précisé l'APS.

Ils ont également proposé la construction d'abreuvoirs tout au long des parcours chameliers, au regard de l'importance des troupeaux, avant de faire part de leur désarroi face aux accidents de la route qui déci-

ment les troupeaux. Cette rencontre a aussi été l'occasion de récompenser les lauréats des différentes courses de vitesse et d'endurance et d'attribuer les prix de la meilleure chamelle productrice de lait, de la meilleure allure, de la meilleure kheïma, du meilleur dromadaire de bât, du meilleur géniteur, et du plus grand nombre de têtes (troupeau).

Le montant des prix du concours est de 5000 à 200.000 DA. Un défilé haut en couleur a également été organisé pour illustrer les nombreuses contributions du dromadaire aux civilisations humaines.

Toute la matinée de jeudi dernier, des aèdes issus des 16 wilayas participantes, sahariennes et steppiques, ont déclamé des poèmes faisant louanges du dromadaire, du cheval et du sloughi, mais aussi des espaces sahariens, du courage des hommes et de l'amour de la patrie.

B. M.

TEBESSA, PROGRAMME DE LOGEMENTS

## 13.986 unités programmées pour 2012



Un programme totalisant 13.986 logements, tous segments confondus, a été lancé courant 2012 dans plusieurs localités de la wilaya de Tébessa, a indiqué le wali.

Ce quota fait partie d'un programme de 21.500 unités octroyées à la wilaya au

titre du programme quinquennal 2010-2014, a précisé à l'APS Mabrouk Belioz, précisant qu'il s'agit de 12.000 logements publics locatifs (LPL), 6.500 habitations rurales et 3.000 logements publics aidés (LPA). Pas moins de 2.718 logements relevant de précédents programmes, dont

1.513 sociaux ont été livrés en 2011, a également indiqué M. Belioz, rappelant que le parc local de logement, qui était de 98.703 unités en 1999, puis de 142.247 en 2010, atteindra, à l'achèvement du programme quinquennal en cours, les 172.664 logements.

Le TOL (Taux d'occupation par logement), de l'ordre de 7,2 personnes en 1999 sera ramené, à la faveur des efforts consentis pour ce secteur, à 5,7 personnes en 2014, a affirmé M. Belioz, avant de rappeler que la wilaya a récupéré au niveau des trois pôles urbains nouvellement aménagés, une superficie de 2.500 hectares pour la domiciliation des projets d'intérêt public dont des logements, dans le cadre de l'application du programme national portant sur l'actualisation et la mise à niveau des instruments d'urbanisme.

Ces trois pôles abriteront, à terme, plus de 150.000 logements des différents segments, a fait savoir le wali, notant qu'au regard de l'expansion effrénée des différentes agglomérations, la wilaya de Tébessa a proposé un "quota supplémentaire" de 25.000 logements.

APS

ANNABA

## 36 milliards DA pour 3 importants projets

D'importants projets de travaux publics sont en cours d'exécution et plusieurs autres en phase de lancement, dans la wilaya d'Annaba, pour une enveloppe globale de 36 milliards de dinars, selon les services de la wilaya.

Il s'agit d'abord d'un imposant ouvrage d'art, lancé au début de janvier dernier, en remplacement de l'une infrastructure dénommée, en raison de sa forme, "Pont Y", implantée à la sortie sud de la ville d'Annaba.

Long de 1.400 m, l'ouvrage en question, destiné à desservir la rocade Annaba-Souk Ahras, aura 4 couloirs distincts et permettra, une fois opérationnel, de contribuer au désengorgement de la circulation dans cette partie de la ville et à la réduction des risques d'accidents.

Le second projet concerne la construction d'une route reliant la localité de Guirrech (commune de Berrahal) à celle de Draâ Errich (Oued Aneb).

D'une longueur de 20 km, cette voie de communication va permettre une meilleure fluidité de la circulation et le désenclavement de plusieurs hameaux alentours, selon la wilaya.

L'autre projet important porte sur la construction d'une autoroute reliant la localité de Sidi-Salem (El Bouni) à la plage de Ras El Hamra, en passant par la cité Pont-Blanc, sur une distance de 40 km.

Ces nouvelles infrastructures viendront renforcer le réseau routier de la wilaya, actuellement constitué de 660 km entre routes nationales (131 km), chemins de wilaya (295 km) et chemins communaux (234 km).

CONSTANTINE

## Aide financière pour la réhabilitation des habitats précaires

Un total de 2.500 aides financières de 700.000 dinars chacune vient d'être octroyé dans la wilaya de Constantine pour la réhabilitation d'habitats précaires individuelles situées à l'intérieur du tissu urbain, a indiqué le Directeur du Logement et des équipements publics (DLEP).

Ces aides interviennent dans le sillage des mesures visant l'amélioration du cachet urbanistique et esthétique des agglomérations, tout en luttant contre la dégradation de bâtisses datant, pour la plupart, de l'époque coloniale, a précisé Leulmi Bentayeb.

Les services techniques spécialisés dans la construction sont "seuls habilités" à classer les habitations précaires devant faire l'objet de travaux de restauration en milieu urbain, conformément à la réglementation en vigueur, a expliqué ce responsable, soulignant "la nécessité d'arrêter des programmes à long et moyen termes en matière de réhabilitation des habitations vétustes". Cette action "de grande envergure" concernera, en premier lieu, la cité Djaafarou, dans la daïra d'Ibn Ziad, où il a été dénombré 374 habitations dont les habitants ont été recensés. Ces opérations de réhabilitation qui portent, entre autres, sur le ravalement des façades, la réfection de l'étanchéité et de la peinture, ainsi que sur la réparation des vides sanitaires, ne manqueront pas d'avoir un impact positif sur les conditions de vie des habitants, tout en créant des emplois temporaires durant la phase de travaux, a relevé M. Bentayeb.

APS

## SUD DE THAÏLANDE

**13 morts dans une série d'attaques à la bombe**

13 personnes ont été tuées et plus de 500 blessées samedi par des attentats dans plusieurs villes de l'extrême sud de la Thaïlande, en proie à une insurrection depuis 2004, ont rapporté des agences de presse.

Samedi vers midi (5hGMT), deux bombes ont explosé à quelques minutes d'intervalle dans le centre de Yala, capitale d'une des trois provinces placées sous état d'urgence depuis 2005.

Ces attentats ont fait 10 morts et 117 blessés, dont 29 étaient toujours hospitalisés dimanche, selon un porte-parole de l'armée dans le Sud, cité par l'AFP.

Moins d'une heure plus tard, une explosion d'abord attribuée au gaz a frappé un hôtel de Hat Yai, la plus grande ville de cette région du pays, très populaire auprès des touristes asiatiques et généralement moins visée par les attaques.

"C'était une voiture piégée et c'est lié aux événements à Yala", a indiqué dimanche le général Prierwan Damapong, chef de la police nationale. "Je pense que c'était le travail du même groupe". Cette troisième bombe a provoqué un incendie dans l'hôtel et tué 3 personnes, dont un touriste malaisien, selon la police.

## BIRMANIE

**Début des élections législatives partielles**

Des élections législatives multipartites partielles ont débuté dimanche matin en Birmanie, ont rapporté les agences de presse. Plus de 6,4 millions d'électeurs éligibles des 45 circonscriptions électorales ont commencé à se rendre dans les bureaux de vote, ouverts à 6h locale.

La lauréate du Prix Nobel de la paix, Suu Kyi, farouche opposante de la junte au pouvoir, est largement favorite à Kawhmu, une circonscription rurale à deux heures de Rangoun où elle affronte le verdict des urnes pour la première fois de sa vie. Aung San Suu Kyi a affirmé avoir relevé des irrégularités dans des bureaux de vote lors des élections législatives partielles qui se tiennent dimanche dans le pays.

"La principale plainte concerne de la cire sur les bulletins, à côté du nom du candidat de la LND", a affirmé le porte-parole de la LND, Nyan Win, cité par l'AFP, en soutenant que "si cela continue, cela va ternir le prestige des élections".

Selon le porte-parole, "c'est le cas partout dans le pays" et "la commission électorale est responsable de ce qui se passe".

Un total de 45 sièges sont en jeu, dont 44 brigués par la Ligue nationale pour la démocratie (LND) de Suu Kyi : 37 à la Chambre basse du Parlement, six à la chambre haute et deux dans des chambres régionales.

Aung San Suu Kyi avait triomphé aux élections de 1990, sans que la junte ne reconnaisse jamais les résultats. Elle était encore en résidence surveillée vingt ans plus tard, en novembre 2010, lors de législatives boycottées par la LND et qualifiées de mascarade par la communauté internationale.

APS

## SUD LIBYEN, AFFRONTEMENTS INTERTRIBAUX

**Combats meurtriers entre Toubous et Arabes**

*Combien de morts ont causé les affrontements intertribaux qui ensanglantent le sud de la Libye depuis le 26 mars ? Plus de 70, de source gouvernementale à Tripoli ; près de 400, prétend, une source proche des Toubous, des Libyens d'origine africaine pris pour cible par des tribus arabes dans la ville de Sebha, à un millier de kilomètres au sud de Tripoli.*

Malgré l'annonce d'un cessez-le-feu mercredi 28 mars, des combats seraient encore en cours dans la principale ville du sud libyen, rapporte le quotidien *Le Monde*. Les Toubous dénoncent le nettoyage ethnique au cours duquel plusieurs centaines d'habitations ont été incendiées et plusieurs milliers de civils contraints de fuir. "Nos quartiers sont assiégés et nos maisons détruites, affirme Jomode Ely Getty, le représentant des Toubous en France. On tue nos hommes, nos femmes, nos enfants. C'est un génocide." Le terme est probablement exagéré, mais les scènes de pogroms en cours sont un signe de plus des féroces luttes d'influence à l'œuvre dans la Libye post-Kadhafi et de l'incapacité du gouvernement central à faire régner la sécurité et à régler les différends alors que le trafic d'armes prospère.

Tout a débuté le 26 mars par l'assassinat du dirigeant toubou Ahmat Ely Galmaï et de deux de ses adjoints lors d'une réunion tendue de chefs de milice dans l'ancien palais du peuple de Sebha. Les agresseurs seraient des Arabes affiliés à la tribu des Ouled Souleïmane, selon le journal qui révèle que le partage du "budget sécurité", de 10 millions de dinars (6 millions d'euros), semble être la cause initiale des affrontements, ainsi que le contrôle des frontières, source de lucratives trafics. De décembre 2011 à février, les tribus arabes Zwaï et les Toubous se sont affrontés dans l'oasis de Koufra, dans l'ex-



trême sud-est du pays, pour le contrôle des routes qui mènent au Soudan et au Tchad. Mais à Sebha, les heurts ont vite pris une tournure politique. Les Toubous, qui ont annoncé jeudi la formation d'un gouvernement du Sud libyen sous la houlette d'Alachi Mehdi, menacent de saboter un pipeline et de faire appel à leurs frères du Tchad et du Niger.

**Ressources pétrolières**

La chute du colonel Kadhafi a rebattu les cartes de l'équilibre tribal en Libye. Les tribus dites "africaines", comme les Toubous et les Touaregs, demandent une meilleure reconnaissance de leurs droits et de leur identité. Au sein des tribus arabes, les perdants de l'ère Kadhafi remettent en cause la domination des Kadhafis et des Magarha, proches de l'ancien régime. Enfin, les Arabes reprochent aux Africains d'avoir travaillé pour le Guide, qui avait recruté des mercenaires touareg et africains lors de la guerre civile de mars à octobre 2011.

Ainsi, la région d'Oubari, près de la frontière algérienne, est le théâtre d'affrontements peu médiatisés entre tribus touareg, dont c'est le territoire, et les Arabes de Zenten, fers de lance de la révolution. A terme, le risque est qu'Africains et Arabes s'affrontent sur une base raciale, comme au Darfour soudanais.

Sebha, où toutes ces communautés sont présentes, est l'objet de convoitises. En cas de retour à un système fédéral, la ville serait appelée à redevenir la capitale d'une immense province du Sud, le Fezzan, riche en ressources pétrolières, gazières et aquifères. Les tribus arabes, en particulier les Ouled Souleïmane, ambitionnent de prendre la tête d'un tel ensemble.

En revanche, les Toubous ainsi que les Touareg voudraient conserver l'ancien découpage administratif, en départements, qui leur permettrait de rester maîtres dans leur fief : Oubari pour les Touareg et Mourzouk pour les Toubous.

R. I./ Le Monde

## SYRIE, BATAILLE CONTRE L'OPPOSITION

**Les combats font rage**

Le régime syrien a affirmé avoir gagné "une fois pour toutes" la bataille contre l'opposition et les rebelles mais ses troupes bombardaient toujours samedi des poches de résistance et de violents combats opposaient soldats et déserteurs près de Damas et dans le Sud.

Cette annonce intervient à la veille de la réunion des "Amis de la Syrie" à Istanbul, où plus de 70 pays tenteront d'"accroître la pression" sur le régime, mais les perspectives d'avancées restent limitées en raison des divergences au sein de l'opposition syrienne et entre les pays arabes ou occidentaux, rapporte une agence de presse française.

Enhardi par ces divisions et fort de l'appui de son armée et d'une partie de la population, le régime poursuit sa répression brutale et sa guerre sans merci contre les rebelles, tout en disant accepter toutes

les initiatives visant à régler la crise.

Samedi dernier, au moins 19 personnes, en majorité des civils, ont péri dans ces opérations, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Le régime ne reconnaît pas la contestation et attribue les violences, qui ont fait près de 10.000 morts en un an, selon une ONG syrienne, à des "bandes terroristes" soutenues par l'étranger.

L'armée continuait samedi sa campagne contre les bastions insurgés, bombardant le quartier de Khaldiyyé à Homs (Centre) "avec une roquette par minute en moyenne". La répression a tué, entre autres, un civil qui animait par des chants les manifestations dans la province d'Idlib (Nord-Ouest).

De violents combats entre armée et rebelles se déroulaient également depuis l'aube près de Damas et dans la province de

Deraa (Sud), selon l'OSDH. Les violences se poursuivent alors même que Damas a dit accepter le plan de l'émissaire de l'Onu et de la Ligue arabe, Kofi Annan, qui préconise, notamment, la cessation de toute forme de violence par toutes les parties sous supervision de l'Onu, la fourniture d'aide humanitaire et la libération des personnes détenues arbitrairement, selon cette agence. Il n'est pas non plus revenu sur un plan de la Ligue arabe prévoyant le transfert des fonctions du chef de l'Etat à son vice-président, de nouveau réclamé par le Conseil national syrien (CNS), principale coalition de l'opposition.

De son côté, le ministre des Affaires étrangères syrien a estimé que "la conférence d'Istanbul ne réunit pas les amis de la Syrie, et à son programme ne figure pas l'amitié, mais l'inimitié envers la Syrie".

R. I./agence

LE FCE LE RECOMMANDE DANS UNE PLATEFORME DE 50 PROPOSITIONS

## L'État doit abandonner la règle des 51/49 pour les nationaux

Page 12



COMMERCE INTRA-AFRICAIN

## L'impératif réduction des postes de contrôle aux frontières

Page 13

LE FCE LE RECOMMANDE DANS UNE PLATEFORME DE 50 PROPOSITIONS

## L'État doit abandonner la règle des 51/49 pour les nationaux

A quelques semaines de la tenue probable d'une tripartite, Gouvernement-UGTA-Patronat, le Forum des chefs d'entreprise (FCE), prend les devants avec la publication d'une liste de proposition à même de contribuer à une relance effective de l'économie nationale. Une économie qui reste tributaire des exportations des hydrocarbures et ce malgré les potentialités du pays. La législation et la mainmise de l'État sur ce secteur emboîtent son développement. Viennent s'ajouter à cela l'informel, les subventions, l'impôt excessif et la concentration de toutes les activités dans quelques villes du pays seulement.

PAR TASSAÂDITE LEFKIR

**M**algré les mesures prises par les pouvoirs publics l'année dernière, le financement des PME reste toujours problématique. Les fonds de garantie existant (FGAR, CGCI) n'ont pas permis de déclencher une dynamique d'investissement. En plus d'un appui financier, les entreprises auraient besoin d'un accompagnement et d'une attention particulière des pouvoirs publics.

En dehors des filières stratégiques, l'État doit abandonner la règle des 51/49 appliquée systématiquement dans le partenariat entrepreneurial et créer une banque d'investissement spécialisée dans le développement de la PME-PMI privée et dotée d'un capital équivalent à 10 milliards de dollars, rétablir le crédit à la consommation pour l'acquisition des biens et des services produits localement et remplacer le soutien des prix pour les produits de large consommation par l'instauration d'un complément de revenus au bénéfice des couches de population à faible revenu. C'est ce que recommande FCE dans une nouvelle plateforme de 50 revendications pour un nouveau pacte de croissance économique publiée sur son site. Objectif, compléter l'architecture financière destinée à sécuriser et faciliter le financement des PME nationales. Ces deux propositions visent à relancer et soutenir l'investissement avec pour objectif de viser un taux de croissance minimal de 8% à 10% sur une dizaine d'années.

Parmi les mesures proposées dans ce sens figurent celles relatives au rétablissement de la liberté totale de l'acte d'investir: L'investissement est libre et n'est soumis à aucune autorisation ou agrément et ce, conformément à l'article 37 de la Constitution. Les avantages accordés à l'investissement sont octroyés directement par la loi. Le gouvernement peut annoncer et afficher des priorités en faveur de branches ou de filières qui revêtent, à ses yeux, le caractère urgent, prioritaire ou stratégique, auxquelles il accorde des avantages incitatifs supplémentaires.



res. Pour les projets de grande envergure, les investisseurs bénéficient du régime de la Convention signée avec les pouvoirs publics.

Le FCE recommande aussi de lancer une politique de champions économiques, 200 au départ, qui bénéficieront du soutien effectif des pouvoirs publics en phase de démarrage et feront l'objet d'un suivi rigoureux et permanent, sur la base d'un plan de développement et d'objectifs à atteindre préalablement définis.

D'ouvrir de manière effective aux investisseurs privés nationaux l'ensemble des secteurs d'activité économique qui leur sont aujourd'hui, dans les faits, fermés. Essentiellement ceux des banques et assurances, de l'audiovisuel, du transport maritime, du transport aérien, de la pétrochimie et de toutes les activités en aval des hydrocarbures.

Pour assurer la sécurité alimentaire Le FCE recommande de l'établissement d'un programme s'étalant sur sept ans et visant l'auto-suffisance complète ou partielle (70 à 80%) pour les produits suivants: céréales, légumes secs, lait et huiles. Les entreprises impli-

quées dans la réalisation de ce programme bénéficieront d'un soutien adéquat des pouvoirs publics.

En matière de gestion du foncier industriel, le patronat propose de garder le système de la concession pour la seule période de réalisation des projets d'investissement: au-delà, la pleine propriété sera la règle, d'accorder la possibilité, à toutes les entreprises existantes, qui le souhaitent, de rééchelonner leurs dettes bancaires, avec un délai de grâce de 3 années; les agios de la période de grâce seront supportés par le Trésor, de réserver aux entrepreneurs nationaux les marchés publics dont le montant n'excède pas 30 millions DA pour les services, 150 millions DA pour les fournitures et 200 millions DA pour les travaux.

Pour réduire le champ de l'informel il faut décider une amnistie fiscale en taxant à hauteur de 10% les montants déclarés au fisc puis déposés dans les banques. L'amnistie ne concerne pas les liquidités dont l'origine est criminelle (drogue, terrorisme, corruption, etc.) selon le FCE qui pense que relever le plafond du chiffre

d'affaires des entreprises et activités soumises à l'impôt forfaitaire unique (IFU) à 30 millions DA, multiplier les marchés de gros de fruits et légumes et en faire grandement un lieu de passage de l'ensemble du commerce de produits agricoles, réformer en profondeur le système du registre de commerce et moderniser et mettre à niveau le système national d'information économique et social y contribueront efficacement.

Pour ce qui est de l'amélioration du climat des affaires, les chefs acteurs économiques nationaux proposent de réformer en profondeur le droit économique algérien, d'engager une réforme fiscale profonde qui visera, d'une façon générale, à simplifier l'environnement fiscal de l'entrepreneur, de revoir le système appliqué à l'impôt sur les bénéfices en supprimant la double imposition en matière d'IBS et d'IRG qui frappe les bénéficiaires distribués, de favoriser les prêts à long terme pour les projets d'investissement à maturité lente et de changer la valeur faciale de la monnaie: 1 DA nouveau = 100 DA anciens.

T. L.

NOUVELLES ESTIMATIONS

### Chute de l'extrême pauvreté sur 2005-2010

**I**l est aujourd'hui connu et reconnu que les pays en développement sont plus pauvres qu'on ne le croyait, mais le combat qu'ils mènent contre la pauvreté n'en porte pas moins ses fruits. L'extrême pauvreté s'est atténuée dans les six régions en développement entre 2005 et 2008, et probablement 2010. En 2008, environ 1,29 milliard de personnes vivaient dans l'extrême pauvreté. La pauvreté ne recule pas partout au même rythme.

Le pourcentage de la population vivant dans l'extrême pauvreté et le nombre de pauvres ont diminué de 2005 à 2008 dans toutes les régions du monde en développement. Cette baisse générale observée sur un cycle de suivi de trois ans constitue une première depuis que la Banque mondiale a commencé à recueillir des données sur la pauvreté extrême. D'après les données publiées le 26 mars, le groupe de recherche sur le développement de la Banque mondiale, 22 % de la population du monde en développement, soit quelque 1,29 milliard de personnes, vivaient avec moins de 1,25 dollar par jour en 2008, contre 43 % en 1990 et 52 % en 1981. Cette mise à jour s'appuie sur les résultats de plus de 850 enquêtes menées auprès de ménages dans près de 130 pays, représentant 90 % de la population du monde en développement.

Si les données couvrent la période 1981 à 2008 seulement, c'est essentiellement parce que les statistiques plus récentes concernant les pays à faible revenu sont rares, soit impossibles à comparer avec les estimations antérieures; néanmoins, nous possédons des statistiques plus récentes pour les pays à revenu intermédiaire et pour un petit nombre de pays pauvres, qui nous permettent d'établir des estimations préliminaires pour 2010.

Ces estimations, par conséquent fondées sur un échantillon plus petit que celui de la mise à jour jusqu'en 2008, indiquent qu'en 2010, la proportion des personnes subsistant avec moins de 1,25 dollar par jour était inférieure à la moitié de celle enregistrée en 1990. Elles montrent ainsi que le premier des objectifs du Millénaire pour le développement — réduire de moitié à l'horizon 2015, par rapport à 1990, le nombre de personnes vivant dans une extrême pauvreté — aura été atteint avant l'échéance fixée. Cela signifie également que la plupart des pays se sont vite remis des récentes crises alimentaire, énergétique et financière.

Ce que confirme Martin Ravallion, directeur du groupe de recherche sur le développement à la Banque mondiale et chef de l'équipe qui a produit les statistiques: «Le monde en développement a fait des progrès considérables dans sa lutte contre la pauvreté extrême, et s'est montré résilient face aux récents chocs économiques et au renchérissement des denrées alimentaires et du pétrole». Toutefois, nuance-t-il, «au rythme où vont les choses, environ un milliard de personnes vivront toujours dans l'extrême pauvreté en 2015, tandis que la masse de gens qui survivent juste au-dessus du seuil de 1,25 dollar traînent la vulnérabilité persistante dont pâtissent beaucoup de pauvres dans le monde».

Certaines régions enregistrent par ailleurs des progrès plus marqués que d'autres. En Asie de l'Est, la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté est tombée à 14 % en 2008, contre 77 % en 1981. La Chine, en particulier, comptait 663 millions de personnes de moins au-dessous du seuil de 1,25 dollar par jour en 2008 qu'en 1981, date qui correspond grosso modo au début de la période de réformes dans ce pays. Cependant, dans les pays en développement autres que la Chine, le tableau est plus mitigé: en 2008, environ 1,1 milliard de personnes vivaient dans la pauvreté, soit à peu près autant qu'en 1981, même si ce chiffre a grimpé jusqu'en 1999, avant de reculer. En Afrique subsaharienne, pour la première fois depuis 1981, moins de la moitié de la population (47 %) vivait sous le seuil de 1,25 dollar par jour. Et la région observe un recul des chiffres de l'extrême pauvreté depuis 2005, mettant fin à la longue hausse enregistrée depuis 1981.

En revanche, le nombre de personnes subsistant avec moins de 2 dollars par jour n'a que faiblement diminué entre 1981 et 2008, pour passer de 2,59 à 2,47 milliards, même si, entre-temps, il avait augmenté puis reculé, la baisse étant plus marquée depuis 1999 (2,94 milliards de personnes vivaient alors avec moins de 2 dollars par jour). Les statistiques sur la pauvreté sont actualisées régulièrement, à quelques années d'intervalle, par le groupe de recherche sur le développement de la Banque mondiale, et sont largement utilisées dans le domaine du développement international. Le seuil international officiel de 1,25 dollar par jour établi par la Banque correspond à la moyenne des seuils de pauvreté des 10 à 20 pays les plus pauvres du monde. Chaque pays a son propre seuil de pauvreté, et naturellement, les pays riches ont généralement un seuil plus élevé. La Banque a recours également à d'autres niveaux de seuil, et notamment à celui de 2 dollars par jour, qui correspond à la valeur médiane des seuils de pauvreté de tous les pays en développement.

Le seuil de pauvreté est conçu pour tenir compte du pouvoir d'achat dans les différents pays concernés. Pour ce faire, on utilise des taux de change de parité de pouvoir d'achat (PPA), qui découlent des enquêtes sur les prix menées dans le cadre du Programme de comparaison internationale (2005). Les chercheurs convertissent ces valeurs en unités monétaires locales au moyen des taux de change PPA, puis ils convertissent le seuil en fonction des prix prévalant au moment de l'enquête, en s'appuyant sur le meilleur indice des prix à la consommation disponible.

Les seuils de pauvreté sont appliqués aux données sur la consommation de biens des ménages, ou, si les données de la consommation ne sont pas disponibles, sur le revenu. Cependant, on sait que la consommation ne prend pas en compte les biens non marchands, tels que les soins de santé et la scolarisation. Elle ne reflète pas non plus les inégalités au sein du ménage. Aussi, afin de dresser le tableau le plus complet des conditions de vie des personnes à faible revenu, la banque analyse également d'autres indicateurs de bien-être, comme les résultats scolaires ou la situation sanitaire.

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

## Impératif réduction des postes de contrôle aux frontières

Les nombreux postes frontaliers et douaniers en Afrique, avec la bureaucratie et les longs délais qui les accompagnent, continuent de freiner le commerce et la croissance économique sur le continent, rapporte une nouvelle étude de la Banque africaine de développement (BAD). Le nombre élevé de postes de contrôle vient du fait que l'Afrique compte 54 pays. Les procédures pourraient néanmoins être simplifiées, ce qui permettrait de réduire de manière significative les pertes de temps et les coûts de transport, selon le rapport.

**L'**étude, réalisée par le département de l'Economiste en chef de la BAD, s'intitule «Postes frontaliers, points de contrôle et commerce intra-africain: défis et solutions».

Stimuler le commerce intérieur de l'Afrique est l'un des avantages de l'intégration régionale sur le continent. Les auteurs du rapport reconnaissent que le grand nombre de frontières n'est que l'un des nombreux écueils au programme de l'intégration régionale.

«Ils notent toutefois que «l'étendue et la portée des défis à relever sont trop vastes pour être couvertes uniquement dans un bref document».

Ils poursuivent en expliquant que «par conséquent, nous concentrons notre discussion sur les postes frontaliers et les principaux obstacles au commerce intra-africain, qui se trouvent au cœur même du problème». Le commerce à long-temps été considéré comme crucial pour la croissance économique et la prospérité. Cela a été le cas partout dans le monde, et l'observation est tout aussi pertinente pour l'Afrique. Dans une interview au journal The Guardian, le président Museveni de l'Ouganda est sans détour sur la question: «Nous voulons sortir de la pauvreté grâce au commerce».

Le rapport décrit certains des résultats et des coûts des freins au commerce intra-africain. Par exemple, en 2009, le commerce entre les pays africains ne représentait que 10 pour cent du total des échanges du continent. En revanche, le commerce intra-régional dans la même année en Asie atteignait 50%, et en Amérique latine, il était de 22%. Créer de meilleures conditions pour le commerce intra-africain grâce à l'intégration régionale est une priorité pour l'Afrique depuis plus de 50 ans, note le rapport, et la promotion de l'intégration régionale est l'un des principaux piliers de la stratégie de la BAD.

L'un des résultats de cette impulsion à l'intégration régionale en Afrique a été la mise en place d'accords commerciaux régionaux et de communautés économiques régionales (CER). Beaucoup de CER existent maintenant en Afrique, avec divers degrés d'intégration, mais elles n'ont pas connu un succès total, indique le rapport. «Elles n'ont pas eu le succès



escompté en matière d'atteinte d'économies d'échelle importantes, d'accroissement de la compétitivité, de la modernisation et de la mise à niveau des industries, de relèvement des volumes des investissements nationaux et étrangers, et d'augmentation des échanges intra-régionaux», fait-il observer.

Le rapport pose ensuite la question de savoir pourquoi il en a été ainsi: «Quels sont les obstacles fondamentaux au commerce (c.-à-d. la libre circulation des biens et services) à surmonter?».

Les aspects sur lesquels le rapport met l'accent concernent la douane et les frontières. Les processus sont lourds. Le rapport indique: «En Afrique, la moyenne des transactions douanières implique 20 à 30 parties différentes, 40 documents, 200 éléments d'informations (dont 30 sont répétés au moins 30 fois), et la reprise de la saisie de 60 à 70% de toutes les informations au moins une fois».

En outre, dans la plupart des pays africains, il y a deux séries de procédures à remplir — une de chaque côté de la frontière. Tout d'abord, le rapport explique que ces longues procédures pourraient être réduites en faisant appel à des systèmes automatisés de vérification des documents. De nombreux postes frontaliers africains n'utilisent pas une technologie moderne de l'information.

En outre, on pourrait économiser du temps et de l'argent en évitant de dupliquer le processus des deux côtés de la frontière. Les postes frontaliers sont surchargés, d'où de longs délais d'attente. Selon le rapport, un conteneur ou un camion peuvent attendre jusqu'à trois jours pour franchir une frontière en Afrique. Par exemple, les camions doivent négocier 47 points de contrôle et postes de pesée entre la capitale Kigali, au Rwanda et le port kenyan de Mombasa. Cela renchérit le coût non seulement des échanges intra-africains, mais à l'exportation également. Le coût moyen d'exportation d'un conteneur à l'étranger au départ de l'Afrique est de 2.000 dollars EU, contre 900 dollars EU au départ de l'Asie, note l'étude.

Le rapport propose l'exploitation de postes frontaliers communs comme solution aux délais. Cette approche a bien fonctionné ailleurs, en Asie par exemple. Certains pays de cette région ont adopté la pratique des postes de contrôle intégrés. Les procédures douanières sont effectuées d'un seul côté de la frontière, mais en conformité avec les lois des deux pays.

L'Afrique commence à introduire ou à envisager cette approche. Le rapport cite l'étude de cas de Chirundu, à la frontière entre la Zambie et le Zimbabwe.

Chirundu est le principal point d'entrée pour les marchandises qui entrent en Zambie, en provenance de l'Afrique du Sud et des ports de commerce d'Afrique australe, ou qui passent par l'Afrique centrale ou l'Afrique de l'est. En conséquence, Chirundu est devenu un lieu d'engorgement pour les camions. La solution était un poste frontière unique à Chirundu, et ce poste a été installé en décembre 2009. Maintenant, les camions en direction du nord ne sont inspectés que du côté zambien, et les camions en direction du sud sont traités du côté zimbabwéen.

Les résultats ont été impressionnants. Un camion passe maintenant la frontière en moins de deux heures, au lieu de deux ou trois jours. La procédure accélérée de pré-dédouanement ne prend que 15 minutes.

Le succès de Chirundu a aidé à promouvoir l'introduction du système de poste frontière unique dans la Communauté est-africaine. Cette Communauté pilote actuellement le développement d'autres postes frontières uniques, notamment entre le Kenya et la Tanzanie à Namanga et entre le Kenya et l'Ouganda à Busia.

De même, en Afrique de l'Ouest, quatre postes frontières uniques sont en construction entre le Nigeria et le Bénin, le Ghana et le Togo, le Bénin et le Niger, et entre le Togo et le Burkina Faso.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

# L'implication des agents publics est essentielle, selon StAR

Pour que la lutte contre la corruption puisse aboutir, il faudrait que la déclaration par les agents publics de leurs avoirs, de leurs revenus et de leurs intérêts soit obligatoire, selon une étude publiée par l'Initiative pour la restitution des avoirs volés (Star) de la Banque mondiale et de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime.

**L**e rapport intitulé «Public Office, Private Interests : Accountability through Income and Asset Disclosure» (Postes publics, Intérêts privés : responsabilisation par la déclaration des avoirs et des revenus), qui est la première étude des lois et des pratiques concernant la déclaration des informations financières menée à l'échelle mondiale, affirme la nécessité de renouveler les engagements pris dans le but d'assurer la déclaration des avoirs et des revenus pour décourager l'exploitation des charges publiques à des fins privées et pour aider à gérer les conflits d'intérêts réels et apparents dans le secteur public. L'étude parvient également à la conclusion que les systèmes de déclaration des avoirs sont d'autant plus efficaces que des mécanismes crédibles de détection et de sanction des infractions existent.

«Les citoyens veulent que leurs représentants fassent honnêtement état de leurs revenus et de leurs avoirs pour s'assurer qu'ils ne pillent pas les coffres de l'Etat



ou accumulent des richesses mal acquises», explique Jean Pesme, Coordinateur de l'Initiative pour la restitution des avoirs volés. «Cela contribue à créer un climat d'intégrité et de confiance dans les hauts fonctionnaires de l'État».

De récentes affaires de pillage d'actifs à grande échelle ont également montré que des systèmes efficaces de déclaration des avoirs et des revenus peuvent être, pour les pays, un moyen crucial de détecter et de recouvrer les actifs

en question. La Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC), qui est entrée en vigueur en 2003 et qu'ont ratifié ou à laquelle ont adhéré 159 pays, appelle les États parties à la Convention à mettre en place

des systèmes de déclaration financière pour les agents publics, et aussi à envisager de partager les informations réunies avec les autorités pertinentes d'autres États. Le rapport de StAR vise à combler les lacunes qui existent au niveau de la mise en application de cette prescription cruciale de la CNUCC. Parmi les sujets qu'elle aborde figurent les questions difficiles des objectifs et de la portée de l'obligation de déclaration des informations financières, des méthodes de vérification, des sanctions et de leur application, et du sujet souvent controversé de l'accès du public aux informations communiquées. L'étude fait également valoir que le contexte importe et présente des recommandations concrètes pour ajuster les régimes de déclaration des avoirs et des revenus aux situations particulières des différents pays.

Les rédacteurs de ce rapport espèrent que celui-ci non seulement aidera les autorités nationales à concevoir et à mettre en œuvre des systèmes efficaces de déclaration des avoirs et des revenus mais aussi encouragera la mobilisation d'efforts à l'encontre des responsables de l'action publique qui pourraient se montrer réticents à créer ou à améliorer les systèmes de déclaration dans leur pays. Il est important de noter que les systèmes de déclaration des avoirs et des revenus ne peuvent pas fonctionner en vase clos et doivent s'inscrire dans un cadre plus vaste de lutte contre la corruption à l'échelle nationale, explique Francesca Recanatini, Spécialiste du secteur public à la Banque mondiale.

Cette étude repose sur les analyses consacrées par l'Initiative de la Banque mondiale pour les mécanismes de responsabilité publique (Public Accountability Mechanisms – PAM) aux textes de loi de 88 pays concernant la déclaration d'informations financières et sur 11 études de cas, qui seront publiées dans le courant de l'année dans un rapport parallèle.

L'Initiative pour la restitution des avoirs volés (StAR) est un partenariat du Groupe de la Banque Mondiale et de l'Office des Nations Unies contre la Droque et le Crime qui soutient les efforts déployés à l'échelle internationale pour éliminer les refuges pour les produits de la corruption.

StAR travaille avec les pays en développement et les centres financiers pour lutter contre le blanchiment des produits de la corruption et pour faciliter une restitution plus rapide et systématique des avoirs volés.

## Crise de la dette : la zone euro attend désormais un geste du FMI et du G20

**L**a zone euro attend, désormais, un geste des pays du G20, notamment émergents, et du Fonds monétaire international (FMI) pour circonscrire la crise de la dette après avoir rempli sa part du contrat en acceptant de renforcer son propre filet de sécurité.

«Il est temps d'accroître les ressources du FMI et nous devons nous mettre d'accord à l'échelle mondiale», a lancé, samedi, la ministre danoise des Finances, Margrethe Vestager, au terme d'une réunion avec ses homologues européens.

Au terme d'intenses tractations, les 17 pays de l'Union monétaire se sont mis d'accord pour se doter d'un pare-feu contre la crise de 800 milliards d'euros au total.

La décision prise est moins ambitieuse qu'espérée : la zone euro ne disposera en réalité que de 500 milliards d'euros d'argent frais, une somme modeste pour venir en aide à un pays comme l'Espagne, dont les dérapages budgétaires suscitent des inquiétudes.

Mais cet accord — maintes fois reporté — est avant tout un sésame pour que les 17 puissent recevoir de l'aide de leurs partenaires internationaux. L'idée est d'avoir un double pare-feu, une réponse européenne et une réponse internationale coordonnée par le FMI avec l'augmentation de ses ressources, a expliqué le ministre français des Finances, François Baroin. Fin 2011, les Européens avaient lancé un appel désespéré au reste du monde pour donner davantage de moyens au FMI afin d'en finir avec la crise de la dette.

En réponse, l'institution de Washington et



plusieurs pays du G20 avaient fait du renforcement du pare-feu de la zone euro une condition sine qua non. Un message bien reçu dans son ensemble sauf par l'Allemagne et la Finlande, excédées de devoir remettre au pot. Après avoir traîné des pieds, Berlin a fini par lâcher du lest.

«Nous avons répondu à nos partenaires du G20, nous espérons que cette décision va ouvrir la voie à un accroissement des ressources du FMI en avril», a estimé, vendredi, le commissaire européen aux Affaires économiques, Olli Rehn.

Abondant dans le même sens, Jörg

Asmussen, membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE), a estimé que les Européens «avaient accompli leur devoir» et que la balle était désormais dans le camp du FMI.

A Washington, les premières réactions ont été positives: la directrice générale du FMI Christine Lagarde — qui avait fait campagne pour un renforcement du pare-feu de la zone euro — a salué une décision qui «soutiendra les efforts» de son institution pour accroître ses ressources disponibles.

«Il y aura encore des débats au sein du G20 sur cette question mais nous allons dans la bonne direction», a rappelé M. Baroin. «Nous avons encore 15 jours de discussions.»

Afin de mettre toutes les chances de son côté, la zone euro a également confirmé qu'elle allait fournir 150 milliards d'euros pour renflouer les caisses du FMI comme elle s'y était engagée.

D'autres pays européens extérieurs à la zone euro devraient apporter leur écot, notamment le Danemark, a rappelé sa ministre des Finances.

L'idée est de montrer l'exemple à «d'autres pays solides sur le plan financier», selon ses termes, afin qu'ils contribuent également à augmenter les ressources du FMI.

L'institution de Washington dispose actuellement d'une capacité de prêts de 364 milliards de dollars. Elle disait en janvier être à la recherche des sommes nécessaires pour accroître sa capacité de prêts de 500 milliards de dollars.

GÉNÉRALE DE LA PIÈCE SAHIBATOU EL-KENZ

# SOS, arbre en danger !

Le Théâtre régional de la ville d'Oum el-Bouaghi sera l'invité du Théâtre régional de la ville d'Annaba Azzeddine-Medjoubi. Ce nouveau théâtre présentera en avant-première aux Bônois, durant deux jours (le 6 et le 7 avril prochain), la pièce de théâtre pour enfants «*Sahibatou el-kenz*».

PAR KAHINA HAMMOUDI

Rachid Chebli (auteur), Islam Mohammed Abbas (metteur en scène) et neuf comédiens ont conjugué leurs talents, chacun avec sa touche créative, pour «*Sahibatou el-kenz*», une création théâtrale destinée aux enfants et qui a été produite en mars 2012. Le sujet de la pièce est axé principalement autour de l'arbre qui «*a été de tout temps l'ami des hommes et de tous les êtres vivants, grâce à l'ombre qu'il dispense, à ses fruits et au refuge qu'il offre aux oiseaux et même aux insectes. L'arbre qui produit l'oxygène et inspire le poète, à lui seul, peut être considéré comme un univers*», précise l'auteur.

Hayet est une jeune fille qui adore la magie de la nature... de son air, de sa faune et flore et, comme cette même nature possède de nombreux ennemis, elle décide avec ses amies Arnouba, Nahoula et l'arbre de défendre la forêt et ne pas rechigner sur aucun effort pour y parvenir.

En revanche, le bûcheron échafaude un plan diabolique et commence même à exécution, en vue d'abattre des arbres. Il est



rejoint par un chasseur accompagné de son fils gâté, avide de tuer d'innocents animaux de la forêt. Mais l'intelligence de Hayet, Arnouba, Nahoula et le soutien de

Madame Propreté vont déjouer les plans des trois agresseurs et fortifier l'espace environnemental contre les forces de destruction et de pollution.

Cette œuvre a été écrite en vue de sensibiliser les enfants à prendre soin des arbres et se soucier de la pureté de l'air, en veillant à la propreté de l'environnement, en réduisant la pollution, en protégeant les animaux et les plantes et en contribuant au succès du boisement sous le slogan : «*Plante et ne déboise pas.*»

Pour l'auteur de cette pièce, Rachid Chebli «*L'arbre est un symbole de la beauté, de la splendeur et de la joie. On mange de ses fruits et on se cache sous ses*

ombres et on se guérit de ses feuilles. Donc, nous devons le préserver et en prendre soin... le déboisement menace les arbres... le surpâturage est une vraie destruction, alors que la chasse aveugle fait perdre à la nature son équilibre et provoque l'extinction de certaines espèces animales. Cher enfant, si tu veux te cacher du soleil tu dois planter un arbre, et si tu veux manger des fruits tu dois planter un arbre, et si tu veux un endroit confortable tu dois planter un arbre, et si tu veux le bonheur tu dois planter un arbre. »

Abbas Mohammed Islam le metteur en scène qui est connu dans le monde du 4e art pour l'intérêt qu'il porte au théâtre pour enfant précise à l'occasion que «*le théâtre est la beauté des comportements et des attitudes et non pas seulement une simulation pâle de la vie, c'est une expression plus profonde et plus grande que la vie elle-même, notamment quand nous nous souvenons de l'esprit de la beauté, d'honnêteté, et de la foi, et qu'on est en interaction avec une nature bien vivante.*»

K. H.

CONFÉRENCE PERMANENTE DE L'AUDIOVISUEL MÉDITERRANÉEN

## La 20<sup>e</sup> session au printemps 2013

La 20<sup>e</sup> session annuelle de la Conférence permanente de l'audiovisuel méditerranéen (COPEAM) se tiendra au printemps 2013 en Sardaigne (Italie), a-t-on annoncé, dimanche, à Marrakech (335 km au sud de Rabat) où se déroulent les travaux de la 19<sup>e</sup> réunion axés autour du thème : "Mutations dans les sociétés euro-méditerranéennes : les médias en mouvement". La troisième et dernière journée de la présente session sera consacrée à la lecture et à l'adoption des rapports établis par les commissions et les groupes de travail des experts et des professionnels de la communication. Ces derniers avaient débattu, vendredi, les questions liées, notamment, à la télévision, la formation, les archives audiovisuelles, les échanges de news et magazines TV, dont la coordination est faite par la Télévision algérienne à partir d'Alger et des TV satellitaires où l'Algérie est membre du projet Terramed plus.

Par ailleurs, la 18<sup>e</sup> assemblée générale électorale se réunira, ce dimanche, en présence de représentants de pays membres de la Copeam, afin de procéder à l'élection du nouveau président de la conférence pour les deux prochaines années, du nouveau secrétaire général et des présidents des différentes commissions. Les travaux se déroulent en présence d'une délégation algérienne représentant l'Etablissement public de télévision (EPTV) et l'Entreprise nationale de radiodiffusion sonore (ENRS) conduite par le directeur général de l'EPTV, M. Tewfik Khelladi.

La COPEAM a été créée en 1996 au Caire. Elle fédère une grande diversité d'acteurs du monde de l'audiovisuel et de la culture, représentant pas moins de vingt-six pays du Bassin méditerranéen.

APS

### Troupe de Sahibatou el-kenz

Auteur : Rachid Chebli  
Metteur en scène : Abbas Mohammed Islam  
Metteur en scène adjoint : Abdelhamid Zaoui  
Scénographie : Bouchahir Mourad  
Assistant Scénographie : Abdelghani Taïbi  
Conception des éclairages : Rabah Mebarkia  
Composition musicale : Hassan Lamamra  
Chorégraphie : Nouara Idami

Correcteur : Badreddine Djafer  
Chargé de communication : Rabah Haouadef  
Directeur de production : Lotfi Ben Sbaâ  
Comédiens : Shirine Tabouche, Samia Tabouche, Oussama Hadeff, Amel Ben Amra, Radouane Hadji, Mohammed Abdelhaq, Amina Feriel et Hami Mohammed Charif.

EXPOSÉ À LA FÊTE DE LA GUITARE

## Izguène, un tout nouvel instrument musical d'artisanat

Un curieux instrument de musique, de fabrication artisanale, a attiré l'attention de nombreux musiciens, en marge de la fête de la guitare, organisée récemment à Alger, où il était exposé.

Au fond du stand tenu par M. Kestali El-Hamel, artisan de Timimoune (Adrar), trônait un instrument inconnu appelé Izguène, au milieu d'instruments à cordes rivalisant d'originalité et retraçant l'évolution des ancêtres de la guitare contemporaine.

Izguène (balance ou mesure en berbère), un mot phonétiquement proche de l'arabe "mizane" et utilisé aussi dans le même sens, renvoie au rythme et à la mesure musicale. L'instrument, qui n'a pas son pareil dans le monde, a été inventé par le même Kestali El-Hamel et fabriqué par ses soins, à partir de matériaux de récupération.

Izguène a la forme d'un piano droit, en miniature, avec six touches métalliques faites de simples lames de scie à métaux qui vibrent et raisonnent dans le petit caisson de l'instrument.

L'instrument de musique est aussi muni de six clés au-dessus, confectionnées à partir de simples boulons et qui servent au réglage du son de chaque lamelle de métal.

Bien qu'il ressemble à un piano, l'izguène ne contient aucune corde et sa fabrication, à base de lamelles métalliques et de caisse de résonance, en fait un instrument de percussion qui, comme son nom l'indique, sert à battre la mesure avec un son très proche du xylophone ou de son ancêtre le balafon.

Le stand de Kestali El-Hamel expose aussi des bengri, une guitare à deux cordes accompagnant l'ahalil (musique et poésie

du Grand Sud algérien), des calimbas (instruments africains), des violons, des mandoles et des guitares, sèches et électriques, le tout fabriqué manuellement grâce au bois de récupération et durant près de 25 ans de métier par cet artisan.

Organisé dans le cadre de la fête de la guitare afin de montrer les origines de cet instrument, l'exposition de Kestali El-Hamel a attiré un grand nombre de curieux que l'artisan se faisait une joie d'accueillir en présentant ses œuvres une à une et en initiant les amateurs.

Les musiciens présents à la fête de la guitare se sont succédé à ce stand, pendant les trois jours de la manifestation, et ont eu l'opportunité d'essayer ces instruments originaux, histoire d'explorer des sonorités nouvelles.

APS

ALLERGIES ET SYSTÈME IMMUNITAIRE

# Printemps et hypersensibilité

*L'allergie, aussi appelée hypersensibilité, est une réaction anormale du système immunitaire contre des éléments étrangers à l'organisme (allergènes), mais inoffensifs. Elle peut se manifester en différentes régions du corps : sur la peau, aux yeux, dans le système digestif ou encore dans les voies respiratoires.*



Les types de symptômes et leur intensité vont varier selon l'endroit où l'allergie se déclare, et en fonction de plusieurs autres facteurs, propres à chaque personne. Ils peuvent être très discrets, comme l'apparition de rougeurs sur la peau, ou potentiellement mortels, comme le choc anaphylactique.

Les principaux types de manifestations allergiques sont :

- Les allergies alimentaires
- L'asthme, du moins sous l'une de ses formes, l'asthme allergique
- L'eczéma atopique
- La rhinite allergique
- Certaines formes d'urticaire
- L'anaphylaxie.

Les personnes allergiques le sont rarement à un seul allergène. La réaction allergique peut se manifester de plusieurs façons chez une même personne; il a été montré que la rhinite allergique est un facteur de risque pour le développement de l'asthme. Par conséquent, il arrive qu'un traitement de désensibilisation aux pollens pour traiter le rhume des foins prévienne les crises d'asthme causées par l'exposition à ces pollens.

## Réaction allergique

Dans la plupart des cas, la réaction allergique nécessite 2 contacts avec l'allergène.

La première fois que l'allergène pénètre dans le corps, par la peau ou par les muqueuses (yeux, voies respiratoires ou digestives), le système immunitaire identifie l'élément étranger comme étant dangereux. Il se met à fabriquer des anticorps spécifiques contre lui.

Les anticorps, ou immunoglobulines, sont des substances fabriquées par le système immunitaire. Ils reconnaissent et détruisent certains éléments étrangers auxquels le corps est exposé. Le système immunitaire produit 5 types d'immuno-

globulines appelés Ig A, Ig D, Ig E, Ig G et Ig M, qui ont des fonctions spécifiques. Chez les personnes allergiques, ce sont surtout les Ig E qui sont impliquées. Lorsque l'allergène pénètre une deuxième fois dans l'organisme, le système immunitaire est prêt à réagir. Les anticorps cherchent à éliminer l'allergène en déclenchant un ensemble de réactions de défense.

La réaction anaphylactique. Cette réaction allergique, subite et généralisée, touche tout l'organisme. Si elle n'est pas traitée rapidement, elle peut évoluer vers le choc anaphylactique, c'est-à-dire la chute de la tension artérielle, la perte de conscience et éventuellement le décès, en quelques minutes.

Dès l'apparition des premiers signes de réaction grave - enflure au visage ou à la bouche, maux de coeur, plaques rouges sur le corps- et le plus tôt possible avant l'apparition des premiers signes de détresse respiratoire -difficulté à respirer ou à avaler, respiration sifflante, modification ou disparition de la voix-, on doit administrer de l'épinéphrine et se rendre le plus rapidement possible à l'urgence.

## Quest-ce que l'atopie ?

L'atopie est une prédisposition héréditaire aux allergies. Une personne peut souffrir de plusieurs formes d'allergies (asthme, rhinite, eczéma, etc.), pour des raisons qu'on ignore. D'après l'étude internationale sur l'asthme et les allergies chez les enfants, une vaste étude menée en Europe, de 40 % à 60 % des enfants atteints d'eczéma atopique souffriront d'allergies respiratoires, et de 10 % à 20 % feront de l'asthme. Les premiers signes d'allergie sont souvent l'eczéma atopique et les allergies alimentaires, qui peuvent apparaître chez le nourrisson. Les symptômes de rhinite allergique - des reniflements, une irritation des yeux et une congestion nasale - et d'asthme surviennent un peu

plus tard dans la petite enfance.

Pour qu'il y ait une allergie, 2 conditions sont essentielles : l'organisme doit être sensible à une substance, appelée allergène, et cette substance doit se trouver dans l'environnement de la personne.

Les allergènes les plus fréquents parmi les allergènes aériens sont : le pollen, les déjections des acariens et les squames des animaux domestiques et parmi les allergènes alimentaires : les arachides, le lait de vache, les œufs, le blé, le soja, les noix, le sésame, les poissons, les crustacés et les sulfites. Il y a bien sûr d'autres allergènes : des médicaments, le latex, le venin d'insectes (abeilles, guêpes, bourdons, frelons).

## Allergique aux poils d'animaux...

On n'est pas allergique aux poils, mais aux squames ou à la salive des animaux, pas plus qu'on ne l'est aux plumes d'oreiller et de couettes, mais plutôt aux déjections des acariens qui s'y cachent.

On en sait encore peu sur l'origine des allergies. Bien qu'il y ait plusieurs cas d'allergies familiales, la majorité des enfants atteints d'allergies proviennent de familles sans antécédent d'allergies. Par conséquent, bien qu'il existe une prédisposition génétique, d'autres facteurs sont impliqués, tels la fumée du tabac, le mode de vie et l'environnement, notamment la pollution de l'air. Le stress peut faire apparaître des symptômes d'allergies, mais il n'en serait pas directement responsable.

## Le lait : allergie ou intolérance

Il ne faut pas confondre l'allergie au lait de vache causée par certaines protéines du lait avec l'intolérance au lactose, une impossibilité de digérer ce sucre du lait. Les symptômes de l'intolérance au lactose peuvent être éliminés en consommant des produits

laitiers sans lactose ou en prenant des suppléments de lactase, l'enzyme déficiente, au moment de consommer des produits laitiers.

## Les allergies s'atténuent-elles avec l'âge ?

Les allergies alimentaires ont tendance à persister : on doit souvent bannir l'aliment de son alimentation pour le restant de sa vie. Quant aux allergies respiratoires, elles peuvent s'atténuer au point de disparaître presque complètement, malgré la présence de l'allergène. On ignore pourquoi une tolérance peut s'installer, dans ce cas. L'eczéma atopique a également tendance à s'atténuer avec les années. Au contraire, les allergies au venin d'insectes qui surviennent à la suite de piqûres peuvent s'aggraver, parfois dès la deuxième piqûre, à moins de recevoir un traitement de désensibilisation.

## Prévention des allergies

Pour le moment, la seule mesure préventive reconnue consiste à éviter le tabagisme et la fumée secondaire. Néanmoins, la communauté médicale explore diverses pistes de prévention qui pourraient intéresser des parents atteints d'allergies qui désirent réduire le risque que leur enfant en souffre aussi : allaitement maternel exclusif, retarder l'introduction des aliments solides. Fait intéressant : les enfants qui mangent du poisson dès leur première année de vie seraient moins enclins aux allergies. Retarder l'introduction des aliments très allergènes en s'assurant de ne pas provoquer de carences alimentaires chez l'enfant. Il est important pour cela de suivre les conseils d'un médecin ou d'un diététiste. Diète hypoallergène durant la grossesse. Laver régulièrement la literie, aérer fréquemment, maintenir une humidité faible, ne pas adopter d'animaux.

FOOTBALL- COUPE D'ALGÉRIE

## La capitale et l'Est à l'honneur en demi-finales

Le CR Belouizdad, l'USM Harrach, l'ES Sétif et le CS Constantine sont les quatre clubs qui animeront les demi-finales de la coupe d'Algérie édition 2012. En effet, le prochain tour se jouera entre deux clubs de la capitale et deux autres de l'est du pays.

PAR MOURAD SALHI

En perte de vitesse depuis un bon bout de temps, l'USM Alger a essuyé samedi au stade du 5-Juillet une défaite synonyme d'une élimination de la coupe d'Algérie. Un revers qui plonge un peu plus le club dans le doute. Décidément, le cauchemar continue pour les Rouge et Noir. En dépit de leur domination de bout en bout, les Usmistes de Soustara ratent les tirs au but. Certes, le finaliste de la précédente édition, en l'occurrence, l'USM Harrach, a subi le match en se contentant uniquement des contres, mais il a su comment garder la cage vierge pendant 120 minutes. Les poulains de Boualem Charef qui restent sur une belle victoire en championnat face à l'ASO Chlef, veulent aller plus loin dans cette prestigieuse compétition nationale. Le CR Belouizdad qui a enregistré un parcours mi-figue mi-raisin en championnat, s'est qualifié également pour les demi-finales après sa victoire au forceps (1-0) face à l'ASO Chlef. Après une première mi-temps dominée par les visiteurs, les hommes de Djamel Menad reviennent de loin et affichent leur intention de ne pas laisser filer une occasion pareille à domicile devant un public impressionnant. L'ASO Chlef a eu plus d'occasions d'ouvrir la marque mais sans aucune efficacité. Deux clubs de l'Est du pays seront présents lors des demi-finales de la coupe d'Algérie. Le CS Constantine, le nouveau promu de cette saison, compose son billet qualificatif pour le dernier carré en



prenant le meilleur sur le WATlemcen sur ses bases. Certes, en championnat il n'a qu'un seul objectif cette saison, c'est le maintien en ligue 1, mais en coupe, les Constantinois affichent une grande envie de jouer la finale de cette édition. Emmenés par un spécialiste de ce genre de compétitions, Rachid Belhout, les coéquipiers de Ziti, auteur de l'unique but de la victoire, peuvent atteindre leur objectif. La formation s'en sort donc avec un succès mérité contre une bonne équipe de Tlemcen qui, tout de même, vise le même objectif.

DJAMEL MENAD:

### « C'est une victoire logique »

Djamel Menad, entraîneur du CR Belouizdad estime que la victoire de son équipe face à une équipe de l'ASO Chlef, loin de son niveau habituel, est logique : « D'abord, je dois rendre un grand hommage à ce public qui m'a vraiment surpris. Concernant ce match, je pense que c'est une victoire logique et le résultat positif nous le méritons amplement. Certes, nous n'avons pas bien démarré le match mais on a su comment revenir. C'est notre adversaire qui a pris les choses en mains pendant la première période notamment pendant le premier quart d'heure, mais mon équipe a su comment revenir et gérer la partie jusqu'au coup de sifflet final. Je tiens à remercier mes joueurs pour cette belle victoire et, surtout, pour leur réaction sur le terrain. On a réalisé un très bon succès contre une bonne équipe de l'ASO.

Notre adversaire nous a énormément causé des difficultés ; il a même perturbé notre schéma tactique au début. Néanmoins, nous avons profité de leur fatigue due essentiellement au nombre de matches qu'ils ont joués cette semaine, ce qui nous a beaucoup aidés. J'ai demandé à mes joueurs pendant la pause de poursuivre la pression jusqu'au bout car j'ai remarqué que les Chélifiens ne peuvent pas aller plus loin. Dans l'ensemble, je pense que mes joueurs ont bien respecté mes consignes. Ils ont réalisé une très belle partie. Je suis content de leur rendement.

Ils ont tout fait pour arracher cette qualification très attendue. Nous avons donc su profiter de la fatigue de l'adversaire et de la présence d'un nombre impressionnant de notre public pour remporter le gain du match », a-t-il déclaré. « Le fait de rester deux semaines

Dans la capitale des Hauts-Plateaux, l'ES Sétif n'a pas dépensé beaucoup d'énergie pour venir à bout de l'équipe du CRB Ain Ouessara.

Le rendez-vous du stade 8-Mai 45 s'est joué presque à sens unique. L'équipe locale qui n'est autre qu'une spécialiste de Dame Coupe, n'a pas trouvé beaucoup de difficultés pour confirmer encore une fois qu'elle reste l'une des équipes solides du championnat qui peut jouer sur tous les fronts.

M. S.

sans jouer, ça nous a coupé les jambes. Heureusement rassure-t-il, les joueurs ont compensé ça par la volonté et l'envie de réaliser quelque chose de positif ». Le coach belouizdadi revient également sur le but inscrit par Amar Amour et confirme qu'il n'était pas dans une position d'hors jeu. « Je me demande où est-ce qu'il a vu le hors jeu l'arbitre central. C'est le juge de touche qui est bien placé pour siffler le hors jeu, malheureusement, ce n'était pas le cas », a-t-il indiqué.

Maintenant, est-ce que cette victoire va permettre aux joueurs d'oublier leurs soucis, le premier responsable technique du CRB dira : « Je ne pense pas qu'un joueur rentre sur le terrain avec ces problèmes. On a oublié tout sur la pelouse, notamment à ce stade de la compétition », a-t-il conclu.

M. S.

NOURREDINE SAADI :

### « La chance n'était pas de notre côté »

Nouredine Saadi, l'entraîneur de l'ASO Chlef a regretté de son côté, le nombre d'occasions d'ouvrir la marque ratées par son l'équipe. En dépit du manque de plusieurs joueurs en raison de blessures, le premier responsable du champion d'Algérie sortant, dira que son équipe aurait pu revenir au bercail avec une qualification si ce n'est cette précipitation.

**Votre équipe vient d'enregistrer une autre contre-performance. Un commentaire ?**

Sincèrement, nous avons eu plusieurs occasions de marquer notamment pendant la première demi-heure, malheureusement nous n'avons pas pu les concrétiser. Nous avons même marqué un but que l'arbitre n'a pas vu

alors que la balle a franchi la ligne. L'arbitre a sifflé un penalty, je trouve que c'était valable. Ça fait partie des erreurs qu'on paye souvent cash. Je n'avais pas vraiment une équipe à 100% de ses capacités, n'empêche que j'estime qu'elle a tout donné pour éviter de subir une défaite. Mes joueurs ont bien réagi par rapport à la dernière rencontre du championnat contre l'USM Harrach. Ils ont bien joué mais la chance n'était pas de notre côté. Avec le manque de joueurs en attaque, notamment Seguer qui se blesse, je ne m'attendais pas à autant d'occasions de buts surtout en première mi-temps par Gharbi et Messaoud.

**La répétition des matches a eu raison sur le rendement physique, n'est ce pas ?**

Franchement nous n'avons pas subi, au contraire c'est mon équipe qui a le plus possédé le ballon. Si on parle du math face à l'USM Harrach, je dirai que nous avons beaucoup souffert. En tout cas, le plus gros risque des répétitions des matches reste les blessures plutôt que la fatigue. Pour cette dernière, nous possédons toujours des solutions, on fait tourner l'effectif, mais quand il s'agit d'un blessé, ce n'est pas évident.

**Le club rate une compétition sur laquelle il misait énormément cette saison.**

Sincèrement, on est venus pour gagner. On est passé près d'une victoire. Le match était ouvert à tous les pronostics. Une chose est sûre, je ne m'attendais pas à ce que mon équi-

pe fasse un match pareil trois jours après celui d'El Harrach qui était, signalons-le, déplorable. Mais je le répète, nous avons raté beaucoup d'occasions. Et l'arbitre a bien voulu voir ce qu'il a voulu voir. Tant pis pour nous.

**La Ligue des champions africaine reste l'un de vos objectifs**

Ecoutez, cela fait dix ou douze ans que j'avais dit que la ligue des champions africaine est beaucoup plus une entrave qu'un avantage. Aucun club algérien pour le moment n'est en mesure d'atteindre un seuil plus élevé dans cette compétition. Pour ce qui nous concerne nous misons sur les groupes, pas plus que ça, mais ça reste quand même très difficile.

Entretien réalisé par M. S.

VIOLENCES AU 5-JUILLET

### Les dégâts remboursés par le club jugé coupable



Les dégâts matériels occasionnés lors de la rencontre USM El-Harrach-USM Alger (0-0, qualification de l'USMH aux TAB) samedi soir au stade du 5-Juillet (Alger) en quart de finale de la coupe d'Algérie de football, seront remboursés par le club dont les supporters en seront jugés coupables, a indiqué, dimanche, le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj. « Les rapports du match établis par les différentes parties concernées vont déterminer les responsabilités de chacune des deux équipes dans les dégâts matériels survenus au stade du 5-Juillet. Le club, dont les supporters en seront jugés coupables, sera contraint de payer les frais aux parties victimes », a déclaré à l'APS, le président de la LFP. Des actes de vandalisme et de violence ont été constatés au niveau du grand stade de la capitale avant et pendant le derby algérois. Plusieurs sièges des tribunes ont été saccagés, alors que deux caméras ont été balancées du haut de la tribune. « Pour le moment, je n'ai pas encore reçu les rapports des services concernés. Une fois lesdits rapports établis, la commission de discipline auprès de la LFP se réunira pour prendre les décisions qui s'imposent », a précisé encore le premier responsable de l'instance footballistique algérienne. Kerbadj a tenu au passage à déplorer « les incidents » en question, regrettant qu'un match de football entre deux voisins « censé être une grande fête pour les supporters des deux équipes, tourne à la violence ».

## Cuisine

### Poisson farci



#### Ingrédients :

Un gros poisson évidé  
1 c. à café de cumin  
1 c. à café de coriandre en poudre  
1 c. à café paprika  
1 c. à café de poivre de Cayenne  
3 gousses d'ail  
4 c. à soupe de persil haché  
4 c. à soupe d'huile  
Jus 1/2 citron  
1 tomate  
1 citron  
Aluminium pour envelopper le poisson.

#### Préparation :

Écraser l'ail, ajouter sel, huile, le jus du 1/2 citron + les différentes épices. Faire mariner le poisson dans la moitié de la charmoula, mettre au frais pendant 1 heure. Couper la tomate en fines rondelles, aligner sur le poisson. Arroser d'huile. Enrouler le tout dans une feuille d'aluminium. Enfourner pendant trente-cinq minutes th.6. A la sortie du four, laisser reposer une dizaine de minutes avant de le découper. Décorer de fines rondelles de citron et servir.

### Gâteau marocain



#### Ingrédients :

400 g de semoule fine mouillée à l'eau  
1 pincée de sel  
50 g de sucre  
100 g de beurre ramolli  
3/4 de verre d'eau

#### Préparation :

Mélanger la semoule, le sel et le sucre puis incorporer le beurre. Bien mélanger. Malaxer et mouiller d'un peu d'eau jusqu'à obtenir une pâte un peu molle. Façonner les galettes d'1 centimètre d'épaisseur et cuire à feu doux dans une poêle sèche 5 à 10 minutes de chaque côté. Se déguste tiède.

## BEAUTÉ ET COSMÉTIQUES

# Trouvez le bon rouge à lèvres

*Le rouge à lèvres est un élément clé de votre beauté. Son choix est donc capital et difficile : le ton, la texture, l'harmonie avec teint et tenues doivent être pris en compte. Pour cela quelques conseils s'imposent...*

#### Quelle teinte pour quel teint ?

Pour vous aider dans votre choix, sachez que sur les peaux claires, les rouges à lèvres dans les tons roses, depuis les très pâles jusqu'aux très soutenus, sont généralement du plus bel effet.

Ils permettent de mettre en valeur la délicatesse du teint, pourvu que celui-ci soit pur et impeccable. Attention, en revanche, aux teintes brunes et cuivrées qui plombent les mines pâlottes et aux orangés qui sont mal venus sur une peau diaphane.

Lorsque la carnation est plus foncée, les rouges à lèvres peuvent davantage être sélectionnés dans les tons briques et les tonalités brunes ainsi que dans les nuances de rouge tomate.

Les beiges sont idéaux car ils se fondent délicatement avec les teints à tendance caramel.

Attention, cependant, aux roses, même vifs, comme les fuchsias par exemple qui sont trop agressifs.

#### Un rouge pour chaque mine et chaque bouche...

Les jours de mine tristounette, foncez sur les gloss, dans les teintes fruitées, qui réplument les lèvres et donnent un coup de fraîcheur et de jeunesse au teint.

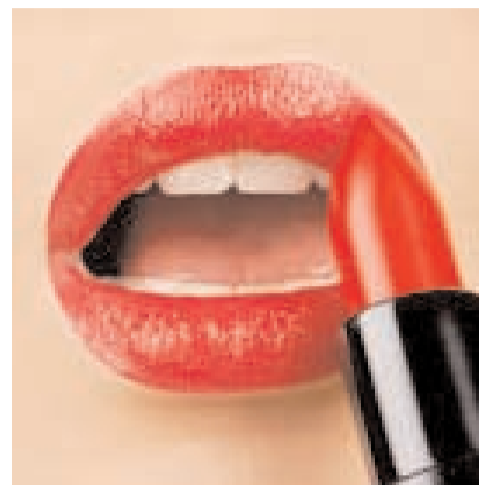
Méfiez-vous des tons sombres type nuance de violet ou de bordeaux par exemple, qui attristent la carnation. De même, évitez les tons briques et orangés qui renforcent les mines malades.

Plus un rouge est foncé, plus il fait ressortir les lèvres, mais plus il accentue aussi les éventuels défauts de la bouche.

Si vos lèvres sont fines, privilégiez les tons clairs et naturels qui feront paraître la bouche plus grande.

#### D'autres critères

Dans une lumière froide par exemple (lumière artificielle, néons...), les tons ne doivent pas être trop bleutés tandis que dans les lumières chaudes (bougies, ampoules



jaunes), il faut se méfier des tons orangés.

Attention aussi à la blancheur de vos dents : si votre dentition tire vers le jaune, les rouges à lèvres dans les tons bruns ou briques accentueront ce phénomène tandis que les tons bleutés l'atténueront.

#### Dernier conseil

Ne vous fiez pas à la couleur indiquée sur le tube ; de nombreuses formules sont encore transparentes et laissent filtrer la couleur naturelle des lèvres ce qui en change l'aspect. S'il existe des testeurs, n'hésitez pas à les utiliser !

## TACHES MÉNAGÈRES

# Nettoyer une hotte de cuisine

**D**u nettoyage d'une hotte de cuisine dépend la sécurité, encore davantage que pour n'importe quel autre élément de votre électroménager. Que faut-il donc faire pour protéger sa hotte et généralement sa cuisine efficacement ?

Les graisses dégagées par la cuisine et les particules contenues dans l'air sont hautement inflammables. Elles s'accumulent à l'intérieur de la grille et des différentes parties de votre hotte de cuisine. Qui plus est, des odeurs désagréables peuvent se former à cause d'une mauvaise évacuation des émanations de cuisine.

Pour nettoyer la grille de votre hotte de cuisine, laissez-la tremper dans de l'eau de vaisselle. Si les taches de graisse sur la hotte sont très incrustées, utilisez du produit pour nettoyer l'électroménager du type de celui que vous utilisez pour votre four. Une hotte de cuisine en inox brillera comme neuve si vous la frottez avec de la

cire d'abeille. Celle-ci est bonne aussi pour l'électroménager ! Si les taches de graisse sont résistantes, frottez avec de l'essence de lampe à pétrole.

Les gaines d'extraction doivent être vérifiées et nettoyées pour éviter des écoulements de graisse qui tacheraient les murs.

L'intérieur de la hotte est nettoyé à l'aide d'un chiffon humide et d'un peu de liquide vaisselle.

#### Conseils pratiques...

Si votre cuisinière est électrique, nettoyez de façon approfondie l'intérieur de votre hotte une fois par an. Si votre cuisinière est au gaz, faites-le deux fois par an. Les filtres de votre hotte de cuisine doivent être nettoyés une fois par mois pour éliminer les bactéries qui aiment y proliférer.



## Trucs et astuces

### Nettoyage de fauteuils en cuir...



Leur dépoussiérage se fait de bord en bord. Si vous avez des fauteuils modernes avec des cuirs très lisses, nettoyez-les régulièrement avec une lessive et une éponge imprégnée d'eau.

### ...des matelas et des sommiers...



Pour éviter que vos sommiers et vos matelas ne conservent les acariens et les mites, enlevez deux fois par mois la poussière avec un aspirateur, et couvrez vos matelas d'une housse que vous devez laver tous les mois.

### ...des fauteuils en daim



Brossez-les délicatement avec une brosse en crêpe spécifique pour le daim. Pour le nettoyage en profondeur, versez du talc sur le daim et laissez agir toute la nuit. Le lendemain, passez l'aspirateur.

### Lavage de tapis



Pour bien laver le tapis surtout en printemps, parsemez-le avec de la sciure de bois plongée dans une solution de vinaigre. Frictionnez vivement pour bien incruster le mélange. Laissez sécher avant d'aspirer.

# Qu'est-ce que l'anosmie ?

Dans «Perfect Sense», les personnages sont atteints d'anosmie, la perte totale de l'odorat.

Dans le film Perfect sense, David MacKenzie raconte une pré-apocalypse nouvelle, où un virus éteint une à une les perceptions sensorielles. Eva Green et Ewan McGregor habitent un monde dans lequel les cinq sens s'évanouissent. A commencer par l'odorat.

Pourtant, nul besoin que le monde s'écroule pour voir les odeurs disparaître. L'anosmie (perte totale de l'odorat, donc) touche une petite partie de la population, très difficile à évaluer, mais estimée par certains médecins à environ 1% de la population. Dont des gens en très bonne santé, par ailleurs.

## «Mais comment ça se fait ?»

Si quelqu'un vous dit qu'il n'a pas d'odorat, une succession de questions (invariables) vous vient. La première c'est «Ah bon? Mais tu sens rien? Genre rien du tout? Même pas le parfum?» Si, par hasard, un truc puant traîne dans le coin (mais l'anosmique ne le sait pas, il ne sent pas) vous avez envie de le lui fourrer sous le nez. «Ça là, ça, tu sens pas?» Non, rien.

Ensuite (parce que vous avez énuméré les boules puantes, les fleurs, les sapins, que ça devient un peu pénible, que vous sentez que si vous continuez, l'anosmique va vous mettre le nez dans vos excréments, histoire de voir si vous, vous sentez), vous passez à la question suivante.

«Mais comment ça se fait?»

Ça dépend des gens. Comme dans Perfect Sense, «les causes principales sont virales (un rhume dans la vraie vie, un virus beaucoup plus grave dans le film de MacKenzie), explique Michaël Mimoun, otorhino-laryngologue, ou toxique» (enfant, l'anosmique a respiré un produit ménager avec une jolie tête de mort dessus, ou travaille dans une usine avec des produits toxiques).

«Le plus souvent, l'anosmie peut être due à une polyposse naso-sinusienne



(PNS), maladie inflammatoire affectant les sinus : la muqueuse s'épaissit, un spasme va empêcher le nerf olfactif (celui qui lie votre cerveau aux fosses nasales) d'être irrigué et donc le nerf va mourir.» Le docteur Claude Timsit, également ORL complète : «Si vous agissez très vite, c'est récupérable. Si le nerf manque d'irrigation trop longtemps, il meurt –plus de connexion entre le nez et le cerveau» : l'odorat meurt avec.

Un traumatisme crânien peut aussi être à l'origine de l'anosmie, ajoute Claude Timsit : le nerf olfactif peut être sectionné : aucun moyen de le récupérer. Dans des cas plus rares encore, il est possible de naître anosmique. Ce qui répond à l'une des questions qui vient ensuite, systématiquement : «Mais t'as jamais senti?»

## Le goût, l'odorat, deux sens distincts

Vous êtes en train de faire des petits schémas de nerfs et de fosses nasales dans votre tête, puis pris d'une illumination, vous dites : «Du coup, c'est horrible, t'as pas le goût non plus!» Bah si. «Bah

non, c'est pas possible c'est lié.» C'est possible, car comme l'explique le docteur Timsit, «le système rétro-olfactif (celui qui fait que votre odorat complète votre goût) n'est responsable que de 20% du goût». Et 80% du goût c'est pas mal, assez pour que l'anosmique se rende compte que la mozzarella est assaisonnée à l'huile de truffe ou de tournesol, ou que son verre de vin est un Crozes-Hermitage de chez Combier ou de la piquette.

## L'odeur des souvenirs

La question que l'on pose moins souvent, c'est de savoir si cela a une influence sur la mémoire. Dans Perfect Sense, Eva Green dit que «l'odeur et les souvenirs sont liés» ou que «sans odeur, un océan d'images du passé disparaît».

Là, vous pensez à Proust (si si, vous pensez à lui). Mais si l'odorat permet de susciter des souvenirs («le centre de l'odorat et de la mémoire sont dans deux zones très proches dans le cerveau», précise le docteur Mimoun, «une odeur peut ainsi rappeler d'autant plus vite un souvenir»), l'anosmie n'empêche pas d'engranger des souvenirs. Il y aura simplement moins de stimuli disponibles pour les rappeler.

Enfin vous vous dites : «Mais c'est horrible non?»

Dans Perfect Sense, la perte de l'odorat est le premier signe d'un évanouissement au monde. Elle intervient juste après un sentiment de «chagrin immense» et s'appelle : le «syndrome olfactif sévère». Soit SOS. Dans la réalité, l'anosmie est aussi parfois considérée comme une perte très grave. Il y a même des gens pour écrire que l'anosmie est «une voie vers la monotonie, l'endormissement vital, c'est la perte

partielle de l'élan dans la dynamique du désir, la perte de l'ictus existentiel, un début de mort personnelle», comme Hélène Faivre dans son livre, publié à l'issue de sa thèse Odeur et humanité en crise à l'heure du déodorant parfumé : pour une reconnaissance de l'intelligence du sentir. Elle poursuit : «La disparition des stimuli olfactifs, d'un aspect du non-moi, entraîne, par contre-coup un risque de dépersonnalisation. Sur le plan affectif, l'absence de stimuli odorants va perturber l'élaboration de la couche la plus intime de l'enveloppe interactive du moi-peau, mettant le moi en danger et entravant les possibilités de communication sociale.»

Je n'ai jamais senti ma communication sociale entravée –jamais envisagé «un début de mort personnelle». Mais de fait, ce n'est pas drôle.

C'est dangereux. «Quand vous êtes anosmique, il y a un plus grand risque d'accidents domestiques, de ne pas se rendre compte que le gaz est ouvert, de ne pas sentir qu'un incendie vient d'être déclenché», intervient Michaël Mimoun.

Ce n'est pas pratique de ne pas sentir que le chien de vos copains, que vous gardez pendant leurs vacances, a fait pipi partout dans le salon, et que vous avez beau avoir nettoyé, l'appartement embaume une odeur de cuvette de toilettes sans Javel. Que si à l'école personne ne parlait à votre voisin de classe que vous trouviez pourtant très sympa, c'est qu'il n'aimait pas le dentifrice. Que vous avez mis trop de parfum.

C'est moins poétique. Vous ne sentez pas les odeurs du printemps, de la mer, des croissants à 5h du matin quand la boulangerie ouvre. Quelqu'un choisit votre parfum, votre déodorant, votre gel douche à votre place. Surtout vous ne sentez pas l'odeur des corps. Vous ne vous direz pas comme Pascal Quignard que «l'amour, c'est d'abord aimer follement l'odeur de l'autre».

Mais si quelqu'un vomit dans un wagon du métro, du tram, il sera vidé des voyageurs, vous pourrez vous asseoir.

## Pourquoi les Nigériens disent merci aux girafes

Longtemps menacées, les girafes peralta prospèrent aujourd'hui au Niger. La population de girafe peralta a sextuplé en quinze ans et vit aux côtés de la population. En plus de l'impact écologique, elle permet à la brousse de Niamey de redynamiser son économie grâce aux programmes économiques et au tourisme.

«Les efforts déployés par le gouvernement pour protéger les girafes ont porté leurs fruits. Elles n'étaient que 50 en 1996 contre 310 aujourd'hui», a déclaré le ministre nigérien de l'Environnement, cité par News 24.

Pour de tels résultats, l'Association pour la sauvegarde des girafes du Niger (ASGN) a employé les grands moyens. En partenariat avec le zoo français Doué La Fontaine, cette ONG a impulsé une véritable campagne de sensibilisation auprès des populations.

«La girafe est vraiment protégée y compris par les populations locales», explique Khalid Ikhiri, président de l'ASGN, à RFI. Aujourd'hui quand vous faites quelque chose de mal, c'est la population qui vient vous dire "arrêtez, vous n'avez pas le droit!"»

«Les girafes apportent la paix, personne ne les dérange parce qu'elles sont bénéfiques pour nous», affirme Issaka Hamidou, habitant de la région, à Al-Jazeera. La campagne de sensibilisation ne s'est seulement arrêtée à la protection des girafes et de l'environnement. L'ASGN a également distribué des semences aux agriculteurs, construit des puits et accordé des micro-crédits sans intérêt pour permettre aux femmes de monter de petites entreprises, indique News 24.

«Nous remercions les girafes. Si elles n'étaient pas là, les femmes du village ne

profiteraient pas de ses micro-crédits», confie la riveraine Hawa Hassan à Al-Jazeera.

Etonnamment, l'une des problématiques aujourd'hui est la surpopulation des girafes. L'an passé, vingt-six femelles étaient en gestation, relate la chaîne qatarie. Une solution doit être trouvée pour libérer de la place et éviter toute pénurie de nourriture pour l'animal.

«Nous sommes en train de négocier avec les pays voisins afin que nous puissions faire des délocalisations», espère Khalid Ikhiri.

### L'encyclopédie

### DES INVENTIONS

## AUTOROUTE

Inventeur : Puricelli Date : 1924 Lieu : Italie

La naissance des autoroutes remonte au début des années 1900. En 1909, une société allemande construit une route d'essai de 10 km de deux voies séparées. Un peu plus tard, en 1924, avec l'affluence des automobiles sur les routes, l'Italien Puricelli construit la première véritable autoroute de 85 km reliant Milan et Varèse. En 1945, l'Allemagne possédait 3.800 km d'autoroute.



## Cheryl Cole

elle règle ses comptes  
en... chanson



Depuis son divorce avec le footballeur Ashley Cole, Cheryl Cole affirme être toujours amoureuse de lui. Cela ne semble plus être le cas aujourd'hui surtout lorsque l'on écoute sa nouvelle chanson

de la belle, Screw You, dans laquelle elle règle ses comptes avec son ex.

## Hillary Duff

très protectrice  
avec son enfant

Hilary Duff est maman d'un petit garçon depuis le 20 mars dernier. La chanteuse-actrice a annoncé la nouvelle il y a quelques jours et semble très heureuse. Alors qu'il vient juste de naître, la jeune femme assure qu'elle ne laissera pas son enfant être gardé par quelqu'un d'autre qu'elle...



## Lindsay Lohan

fin d'une justice story



Après plus de quatre ans de mise à l'épreuve, Lindsay Lohan est enfin venue à bout de ses péripéties judiciaires. À la longue, la juge et elle sont presque devenues amies. Star déchue après avoir sombré dans l'alcool et la drogue, sa renommée repose plus sur ses déboires judiciaires que sur sa filmographie.

## Diego Maradona

il protège sa fiancée

Alors que l'équipe de Maradona se fait battre sur le terrain, les spectateurs émiratis s'en prennent à sa compagne et aux femmes des joueurs.

Ces dernières légèrement vêtues ont eu le don d'énerver un peu plus les spectateurs déjà échauffés par la défaite. Maradona n'hésite pas à se précipiter pour en découdre et protéger sa fiancée.



## Chloé Moretz

elle tournera  
un remake  
de Carrie

Chloe Moretz a été choisie pour interpréter le rôle de Carrie White dans la nouvelle adaptation du roman de Stephen King, Carrie.

Chloe Moretz interprétera le rôle Carrie, une adolescente perturbée qui est rejetée par ses camarades de classe. Un film d'horreur devenu culte.



## Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h05
Dohr	12h52
Asr	16h25
Maghreb	19h10
Icha	20h32

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1536 | Lundi 2 avril 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42

0550.18.37.57

DÉBATS DE LA COPEAM À MARRAKECH

## Les droits sportifs, le service public et la déontologie dominant



Les droits sportifs, la notion de service public ainsi que la déontologie dans les médias audiovisuels publics ont dominé samedi les travaux des séances plénières de la 19e session annuelle de la Conférence permanente de l'audiovisuel méditerranéen (COPEAM) qui se tient à Marrakech (335 km au sud de Rabat) autour du thème : "Mutations dans les sociétés euro-méditerranéennes : les médias en mouvement". Dans la session "La Méditerranée : un espace de libre circulation des citoyens et des contenus" l'ensemble des intervenants ont posé la problématique des "diktats" que subissent les médias publics de la part des détenteurs de droits TV lors de l'organisation des compétitions sportives notamment de football (Coupe du monde, Coupe d'Afrique etc).

Ils se sont posés plusieurs questions à ce sujet notamment, quels sont les droits des pays du sud de la Méditerranée sur leur équipe nationale dont on ne peut diffuser les matchs en raison des prix exorbitants exigés par les détenteurs des droits de diffusion ? Où est la dignité d'un peuple qu'on prive de l'image de son équipe nationale à cause d'un comportement hautement commercial ? Et que faire face au chantage de ces télévisions qui imposent leurs prix à chaque compétition internationale ? Tewfik Khelladi, directeur de l'Établissement public de télévision algérienne (EPTV), a dans son intervention appelé à la coordination des actions des responsables de télévisions publiques pour faire face à cette situation notamment au niveau des fédérations nationales mais aussi internationales. "Nous devons avoir une même appréhension et une même attitude afin de garantir le droit du téléspectateur à l'image", a-t-il souligné avant de reconnaître qu'actuellement "nous sommes incapables de calculer le juste prix d'une compétition sportive".

Il a, à cette occasion soutenu l'idée de la "mise en place d'un front" lancée par Faïçal Laraïchi, président-directeur général de la Société nationale de la radio télévision marocaine (SNTR) pour exprimer

son refus du comportement des détenteurs des droits de transmission des grands rendez-vous sportifs "sans payer le prix exigé".

M. Khelladi a également estimé que les télévisions de service public dont la problématique est devenue "existentielle" devaient se préparer à défendre leurs droits par des offres communes afin de diminuer les prix et en s'associant avec d'autres opérateurs (téléphonie, agences de publicité etc) pour drainer des finances et garantir l'accès à des compétitions sportives et maintenir, ainsi, leur mission de service public. Lors de la session "les nouvelles situations : quels changements pour les médias de service public ?", les participants ont soulevé plusieurs questions notamment celles relatives à la définition du service public, à la différence entre télévision étatique et télévision publique et les grands défis que rencontraient les médias notamment celui ayant trait à leur indépendance vis-à-vis du pouvoir politique.

Ils ont notamment insisté sur l'importance du dialogue avec la société civile pour garantir le futur de ces médias, la nécessité de sa réforme et l'importance de la production de qualité ainsi que la diffusion de la diversité de la société. Les intervenants ont d'autre part reconnu, en leur qualité de responsables des télévisions publiques que "certains habitudes" étaient difficiles à éliminer et que le changement pouvait prendre du temps.

La troisième session plénière "l'information et la déontologie" avait été marquée par l'intervention du journaliste et écrivain algérien Badreddine Mili dans laquelle il a "exhumé de l'oubli" la charte de Séville (2005) initiée par la télévision algérienne qui avait posé un certain nombre de règles déontologiques et d'éthique.

La COPEAM, qui a été créée au Caire en 1996, fédère une grande diversité d'acteurs du monde de l'audiovisuel et de la culture représentant pas moins de vingt-six pays du bassin méditerranéen.

Très Libre

## L'ALGÉRIE RECONSIDÉRÉE PAR L'OMC



sidou@lemidi-dz.com

EN RETRAÇANT SON PARCOURS EXCEPTIONNEL

## Vibrant hommage posthume à feu Abdelhamid Mehri

Des personnalités nationales et internationales ont rendu, samedi, un vibrant hommage au défunt Abdelhamid Mehri en retraçant le parcours exceptionnel d'un "militant hors pair qui a voué sa vie au service de son pays et des causes de la nation arabo-musulmane". A l'occasion d'une cérémonie organisée à la mémoire du défunt par sa famille, M. Lakhdar Brahimi, ancien ministre des Affaires étrangères, a fait l'éloge d'"un nationaliste symbole dont les nobles qualités forçaient le respect et l'admiration de tous". M. Brahimi a évoqué les positions de feu Mehri, notamment durant la glorieuse guerre de Libération invitant les générations montantes à "puiser dans le legs laissé par cet homme de valeur à l'Algérie et à la nation arabe tout entière". La Directrice exécutive du Congrès national arabe, Rehab Mekahal s'est dite, pour sa part, honorée d'avoir connu "un homme de la trempe de Mehri, un dirigeant exceptionnel qui savait si bien allier probité, courage et clairvoyance". «Sa disparition n'est pas une perte pour l'Algérie seulement, mais aussi pour la nation arabe et l'humanité tout entière», a-t-elle ajouté. Pour sa part, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite, Sami Abdallah Essalah a souligné qu'"avec la disparition de Abdelhamid Mehri,

l'Algérie et la nation arabo-musulmane ont perdu un politique chevronné, un fin diplomate et une grande figure du mouvement nationaliste algérien". Après l'indépendance, le défunt a "contribué de manière remarquable" à l'édification de l'Algérie moderne à travers les différentes responsabilités qu'il a eu à assumer.

D'autres personnalités n'ayant pas pu prendre part à la cérémonie, ont adressé des messages, à l'instar de l'ancien Secrétaire général du Congrès national arabe et du président du Centre d'études sur l'unité arabe, M. Khireddine Hassib qui a souligné "la noblesse des qualités du défunt et sa lutte dont la portée est passée au-delà des frontières de l'Algérie pour profiter au monde arabe".

Plusieurs amis et proches du regretté ont évoqué le parcours du défunt, ses qualités et ses positions concernant nombre de questions. La cérémonie a été marquée par la présence de personnalités nationales et politiques, de militants du FLN et de représentants du corps diplomatique arabe et musulman accrédités à Alger. Les témoignages recueillis à cette occasion seront collectés et édités dans un livre que la famille du défunt compte publier prochainement.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 3 morts et 6 blessés à Naâma

Trois personnes ont trouvé la mort et 6 autres ont été blessées dans un accident de la route survenu vendredi sur la RN-6, au nord de Naâma, a-t-on appris samedi auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit au lieu-dit El-Merir, à 45 km du chef lieu de wilaya de Naâma, suite à une collision frontale de deux véhicules utilitaires, a-t-on précisé. Deux des victimes sont mortes sur le coup, alors que la troisième a succombé à ses

blessures lors de son transfert vers la polyclinique de la commune de Mekmène Benamar.

Les personnes blessées ont été évacuées par la Protection civile vers l'Établissement public de santé de proximité (EPSP) de la ville, a-t-on signalé. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de cet accident.

### 7 blessés dans une collision à Guelma

Sept personnes ont été blessées samedi dans la wilaya de Guelma à la suite d'une collision entre un camion et un autobus, a indiqué la Protection civile.

Selon cette source, l'accident s'est produit sur la route nationale (RN) n°21 entre Guelma et Annaba, à hauteur du point kilométrique 33 marqué par un fort dénivelé au lieu-dit Ras El Fedj, dans la commune de

Nechmaya. Les éléments de la Protection civile ont pris en charge les victimes, toutes passagères de l'autobus assurant la ligne Guelma-Annaba, qui ont été transportées d'urgence à l'hôpital Dr. Okbi de Guelma. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.